



2021

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRÉAMBULE	3
ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
PREMIÈRE PARTIE :	
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUIITS-SAINT-GEORGES : UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	
	5
CHIFFRES CLÉS ET TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ	6-7
LA GOUVERNANCE	8-9
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	10
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	11
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	12-13
L'ADMINISTRATION	14-15
DEUXIÈME PARTIE :	
LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION	
	16-17
RESSOURCES HUMAINES	18-22
DIRECTION FINANCIÈRE	23
PATRIMOINE, MOYENS GÉNÉRAUX ET SYSTÈME D'INFORMATIONS	24
COMMUNICATION	25-26
TROISIÈME PARTIE :	
ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
	27-28
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	29-30
GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR	31-33
PLANIFICATION, URBANISME ET HABITAT	
Mission SCoT	34
Instruction du droit des sols	35-36
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	37
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ	38-39
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS	
Service eau	40-41
Service Assainissement	42-43
Service déchets	44-45

QUATRIÈME PARTIE :	
COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS, CULTURE ET SPORTS	46-47
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	
Petite enfance	48-50
Enfance	51-54
ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE	55
Médiathèques intercommunales	55-56
Ecole de musique intercommunale	56
Développement culturel	57
Sports	58
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE	59
FRANCE SERVICES	60
SERVICE COMMUN SCOLAIRE	61-62
LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS	63
 ANNEXES	 64-72

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO



Pascal GRAPPIN

Président de la Communauté
de communes de Gevrey-Chambertin
et de Nuits-Saint-Georges
Maire de Villebichot

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse tous les ans aux maires de chaque commune membre, un rapport qui retrace l'activité de l'établissement durant l'année précédente.

Ce rapport, qui concerne donc l'année civile 2021 a été présenté au Conseil Communautaire le mardi 4 octobre 2022. Il doit, à l'issue de cette présentation, être communiqué par chaque maire à son conseil municipal.

Il a pour objet de présenter l'EPCI et de donner une vue d'ensemble des activités engagées ou conduites, de revenir sur les principales réalisations, en vue d'informer les élus de chaque commune membre.

Pascal GRAPPIN



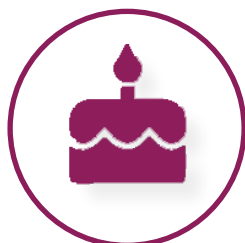
UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION



UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

En quelques chiffres...



Créée le 1^{er} janvier 2017



1^{ère} Communauté
de communes
de Côte-d'Or



L'une des 120
collectivités
territoriales XXL



493 km²
de superficie



30 500 habitants



Située entre
Dijon et Beaune



14 vice-présidents

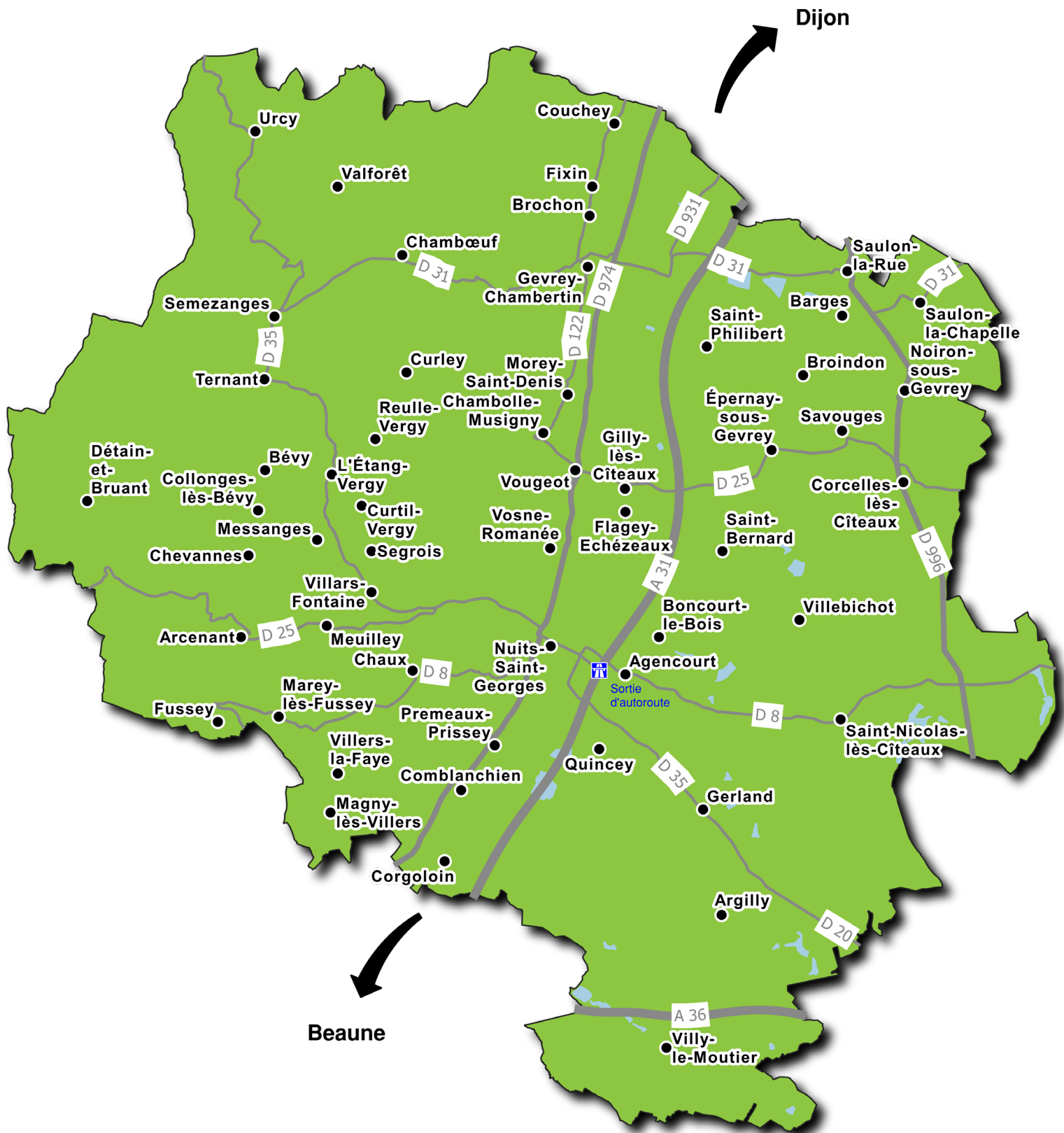


78 élus communautaires
titulaires et 48 suppléants



338 agents

La carte du territoire



LA GOUVERNANCE

au 4 avril 2022

LE PRÉSIDENT
Pascal GRAPPIN
Président
Maire de Villebichot



LES VICE-PRÉSIDENTS



Alain CARTRON
1^{er} Vice-Président
délégué à l'Aménagement
de l'Espace communautaire
et aux Mobilités
Maire de Nuits-Saint-Georges



Christophe LUCAND
2^{ème} Vice-Président
délégué à l'Économie Sociale et Solidaire,
à l'Insertion et à l'Emploi
Maire de Gevrey-Chambertin



Valérie DUREUIL
3^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse,
aux Affaires sociales et aux Solidarités
Maire de Magny-les-Villers



Hubert POUILLOT
4^{ème} Vice-Président
délégué aux Politiques de l'Eau
et de l'Assainissement
Maire de Saint-Philibert



Sylvie VENTARD
5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux Finances et
à la Prospective Financière
Maire de Savouges



Didier TOUBIN
6^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Déchets
Maire de Comblanchien



Ghislaine POSTANSQUE
7^{ème} Vice-Présidente
déléguée au Développement
Touristique du Territoire
Conseillère Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ
8^{ème} Vice-Président
délégué aux Relations avec
les communes, au Développement de
la Mutualisation entre communes
et au Projet de Territoire
Maire de Couchey



Pascal BORTOT
9^{ème} Vice-Président
délégué à la Culture et
au Développement de l'Animation
Culturelle sur le Territoire,
au Développement des Partenariats
associatifs et à la Communication
Maire de Saulon-la-Chapelle



Christian ROUSSEL
10^{ème} Vice-Président
délégué au Développement
Économique et à la Politique
locale du Commerce
Maire de Valforêt



Jacques BARTHELEMY
11^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Ressources
Humaines, à la Commande Publique
et à la Gestion des Moyens Généraux
Maire de Chamboeuf



Dominique DUPONT
12^{ème} Vice-Président
délégué aux Suivi des Travaux,
à l'Entretien du Patrimoine et des
Équipements communautaires
Maire de Brochon



Georges STRUTYNSKI
13^{ème} Vice-Président
délégué à la Transition Énergétique,
au Développement durable et à
la Préservation de l'Environnement
Maire de Meuilley



François MARQUET
14^{ème} Vice-Président
délégué au Sport et à la Gestion
des Équipements sportifs
Maire de Chambolle-Musigny

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Gilles SEGUIN
Maire d'Agencourt



Jean-Paul SERAFIN
Maire d'Arcenant



Antonio COBOS
Maire d'Argilly



André DALLER
Maire de Barges



Thomas CAGNIANT
Maire de Bévy



Evelyne GAUTHEY
Maire de
Boncourt-le-Bois



Alain VION
Maire de Broindon



Philippe BALIZET
Maire de Chaux



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Sylvie VACHET
Maire de
Collonges-les-Bévy



Samia DJEMALI
Maire de
Corcelles-les-Cîteaux



Daniel MAKUC
1^{er} Adjoint
Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET
Maire de Corgoloin



Christian MEZZAVILLA
1^{er} Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY
1^{ère} Adjointe Couchey



Dominique BAILLEUX
Maire de Curley



Gilles STUNAUT
Maire de Curtil-Vergy



Sonia LOTH
Maire de
Détaïn-et-Bruant



**Jean-François
ARMBRUSTER**
Maire de
Épernay-sous-Gevrey



Pascal ROCHET
Maire de Fixin



**Jean-François
COLLARDOT**
Maire de
Flagey-Échezeaux



Philippe ROUARD
Maire de Fussey



Francis CHENOT
Maire de Gerland



Alexandre PLAZA
1^{er} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Sophie GALLOIS
2^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Malika AMINI
3^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Philippe HUMBERT
5^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Blandine PETRIGNET
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Michel CADOUX
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Didier DANEL
Maire de
Lilly-les-Cîteaux



Gilles MALSERT
Maire de
l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT
Maire de
Marey-les-Fussey



Christian HOQUET
Maire de Messanges



Jean-Luc ROSIER
Maire de
Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT
Maire de
Noiron-sous-Gevrey



Christèle POUTHIER
2^{ème} Adjointe
Noiron-sous-Gevrey



**Jean-Claude
ALEXANDRE**
1^{er} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX
2^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN
3^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS
4^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE
5^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE
6^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY
7^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Daniel CARRASCO
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Elianne QUATREHOMME
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA
Maire de
Prémeaux-Prissey



**Jean-Louis
LEXTREY**
Maire de
Quincey



Laurent BEDENNE
Maire de Reulle-Vergy



Jean-Claude GAILLARD
Maire de Saint-Bernard



Florence ZITO
Maire de Saint-
Nicolas-les-Cîteaux



Alain BOEUF
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Chapelle



Philippe RUPIN
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN
Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semezanges



Régis DORLAND
Maire de Ternant



Christian MARCHISET
Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER
Maire de
Villars-Fontaine



Isabelle CHAPUILLOT
Maire de
Villers-la-Faye



Marcel JOBARD
Maire de
Villy-le-Moutier



Jean-Louis RAILLARD
Maire de
Vosne-Romanée



Claude CHARLES
Maire de Vougeot

NOS INSTANCES COMMUNAUTAIRES



LE PRÉSIDENT

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de l'EPCI. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière (Conseil communautaire), conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

Il préside aussi

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de 14 vice-présidents. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

est composé de 78 élus titulaires. Ils émanent des 55 communes du territoire qui composent la Communauté de communes. Le Conseil Communautaire se rassemble en assemblée plénière publique, au minimum une fois par trimestre pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.

LES COMMISSIONS

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... De nombreux sujets nécessitent une étude approfondie. La Communauté de communes rassemble 12 commissions se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs. Les élus issus de chaque commune du territoire, composent ces commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se tient, ponctuellement, en marge des bureaux communautaires et réunit, en plus du Président et de ses Vice-présidents, l'ensemble des maires des communes du territoire. Cette instance se réunit, sur proposition de l'EPCI, pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire, dans la limite de 4 fois par an minimum.

En 2021...

28

bureaux communautaires
dont 18 délibérants

3

Conférences des Maires

8

Conseils communautaires

NOS COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent, des associations et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2021, la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existent depuis la refonte des statuts en 2018.

En effet, les nouveaux statuts ont été adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018 et entérinés par arrêté préfectoral du 22 novembre 2018. La définition de l'intérêt communautaire a, quant à elle, été votée en Conseil communautaire le 27 novembre 2018.

Les compétences retenues, obligatoires de par la loi, et facultatives et optionnelles, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace ;
Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques ;
Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) ;
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement ;
Politique du logement et du cadre de vie ;
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra-scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté ;
Assainissement ;
Eau ;
Création et gestion de maisons de services au public.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

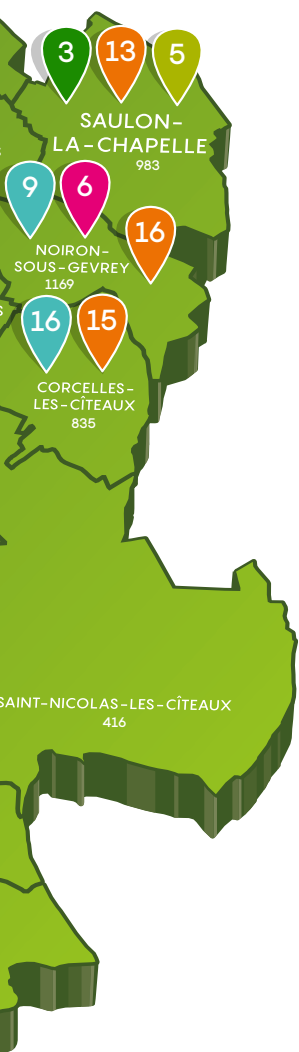
Autres actions de développement touristique ;
Actions culturelles d'intérêt communautaire ;
Actions sportives d'intérêt communautaire ;
Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale.

NOS SITES COMMUNAUTAIRES

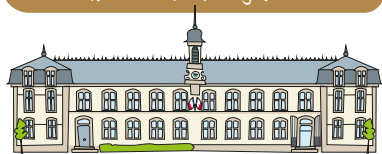
NOMS DES COMMUNES
ET NOMBRE D'HABITANTS



Implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



1. Espace France Services Nuits-Saint-Georges

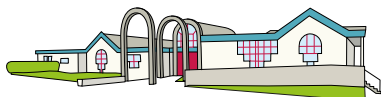


2. Pôle administratif Gevrey-Chambertin

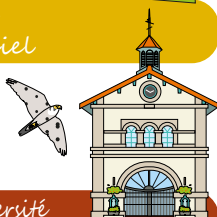


3. Centre technique Intercommunal Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

Collecte d'ordures ménagères, eau, assainissement, services techniques

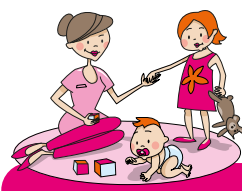


4. Bâtiment Arc-en-Ciel



5. Pôle biodiversité Tourisme - Gevrey-Chambertin

Réserve naturelle Nationale Combe Lavaux - Jean Roland, Zone Natura 2000



Petite enfance

- 1- Micro crèche "Les Lucioles" à Gevrey-Chambertin
- 2- Micro crèche "Les Loupiots" à Saulon-la-Rue
- 3- Multi-accueil "La Fée clochette" à Gevrey-Chambertin
- 4- Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin
- 5- Relais Petite Enfance à Nuits-Saint-Georges
- 6- Relais Petite Enfance de Noiron-sous-Gevrey
- 7- Multi-accueil "La Coccinelle" à Nuits-Saint-Georges

Écoles et accueils périscolaires

- 1- Le Pôle scolaire Val du Vergy (l'Étang-Vergy) : où se situe une médiathèque, un accueil périscolaire, une école primaire
- 2- Le RPI de Chamboeuf
- 3- Le RPI de Brochon-Fixin
- 4- École primaire Louis Combe à Couchey
- 5- Groupe scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin
- 6- RPI Morey-Saint-Denis / Chambolle-Musigny
- 7- Concoeur
- 8- Clos Michel à Nuits-Saint-Georges
- 9- Pôle des Hautes-Côtes à Villers-la-Faye
- 10- RPI Côte de Nuits à Corgoloin
- 11- Pôle de la Forêt à Argilly
- 12- Pôle de la Vouge à Gilly-les-Cîteaux
- 13- Saulon-la-Chapelle
- 14- Saulon-la-Rue
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Accueil périscolaire et extrascolaire à Noiron-sous-Gevrey



Déchèteries

- 1- Brochon
- 2- Nuits-Saint-Georges
- 3- Flagey-Echezeaux
- 4- Quincey
- 5- Saulon-la-Chapelle



Culture : École de Musique

- 1- Nuits-Saint-Georges
- 2- Gevrey-Chambertin



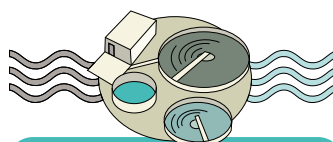
Culture : Médiathèques

- 1- Médiathèque et service culturel à Nuits-Saint-Georges
- 2- Médiathèque à Gevrey-Chambertin (au centre socioculturel, bâtiment Arc-en-Ciel)
- 3- Médiathèque à Couchey
- 4- Médiathèque à l'Étang-Vergy
- 5- Médiathèque à Meuilley



Équipements sportifs

- 1- Piscine à Vougeot
- 2- Piscine à Nuits-Saint-Georges
- 3- Gymnase à Saulon-la-Chapelle
- 4- 2 Gymnases à Nuits-Saint-Georges
- 5- Terrain de rugby à Nuits-Saint-Georges
- 6- Gymnase à Brochon



stations d'épuration

- 1- Brochon
- 2- Chamboeuf
- 3- Curley
- 4- Curtil-Vergy
- 5- Valforêt
- 6- Reulle-Vergy
- 7- Segrois
- 8- Saint-Philibert
- 9- Noiron-sous-Gevrey
- 10- Epernay-sous-Gevrey
- 11- Meuilley
- 12- Quincey
- 13- Flagey-Echezeaux
- 14- Boncourt-le-Bois
- 15- Villers-la-Faye
- 16- Corcelles-les-Cîteaux
- 17- Brindon
- 18- Saulon-la-Rue
- 19- Détain-et-Bruant
- 20- Chevannes

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges emploie 338 agents au 31/12/2021. Au travers de leurs missions ils exercent les compétences de l'EPCI afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

L'organigramme de la collectivité repose sur 3 pôles de compétences, articulés autour de la Direction Générale. Ces trois pôles « Attractivités, Aménagement et Développement durable du Territoire » ; « Ressources et Moyens, Mutualisation » et « Cohésion sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport », sont le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

Le Directeur Général réunit tous les 15 jours lors des **Comités de Direction**, les Directeurs Généraux Adjointes et Directeurs de services, pour une revue des projets et du fonctionnement.

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, régulièrement actualisé en fonction des besoins et des mouvements de personnel.

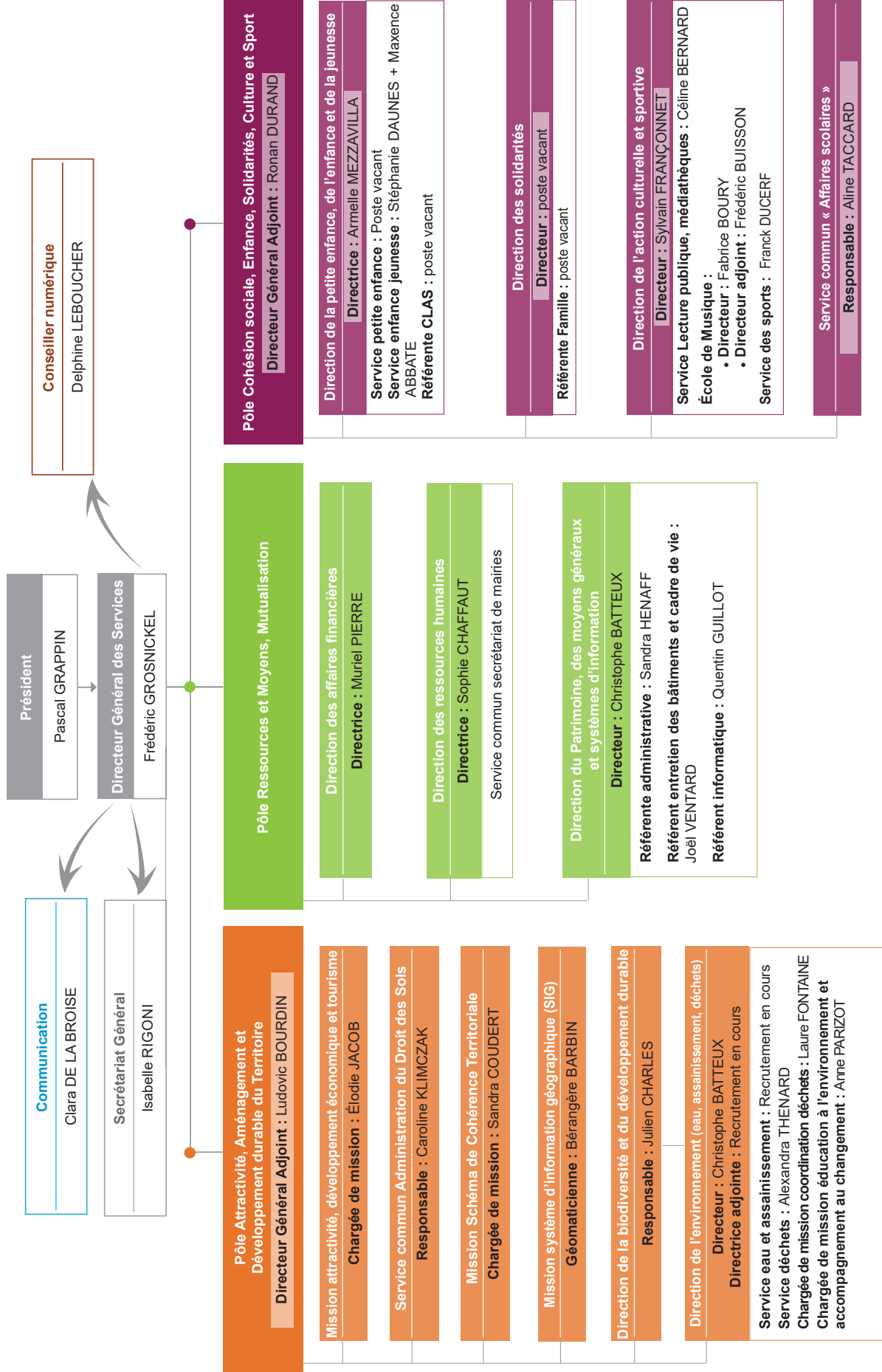
En 2021

28

Comités de Direction



Siège social de l'EPCI - 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges



A background image showing several hands of different skin tones reaching towards the center, holding a globe. The image is slightly blurred, emphasizing the hands and the central point of convergence.

MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, MUTUALISATION



PÔLE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, MUTUALISATION

Missions

Le Pôle "Mobilisation des ressources et des moyens, mutualisation" regroupe les directions supports de l'organisation administrative de la Communauté de communes. Il s'agit des finances (préparation des documents budgétaires, suivi de la fiscalité, missions de mandatement, d'encaissement des recettes, etc), des ressources humaines (paies, suivi des carrières, recrutements, etc) et le patrimoine (gestion du parc bâtementaire, du parc informatique, des travaux, etc).

Objectifs

La situation budgétaire de la Communauté de communes impose un suivi très rigoureux des engagements comptables, des encaissements de recettes, de la mobilisation des subventions, de la négociation et renégociation des prêts, etc.

Cette même situation impose une gestion optimisée des effectifs avec la recherche de mutualisation entre les Directions et d'une meilleure efficacité.

Le patrimoine, composé d'une centaine d'équipements, se doit également d'être entretenu, contrôlé et pérennisé.

Pour toutes ces missions, il est indispensable de disposer des outils de type tableaux de bord pour tracer, anticiper et rationaliser les interventions.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Frédéric GROSNICKEL, le Pôle est organisé en trois Directions :

- Direction des Affaires Financières sous la responsabilité de Muriel PIERRE,
- Direction des Ressources Humaines sous la responsabilité de Sophie CHAFFAUT,
- Direction du Patrimoine, des Moyens Généraux et Systèmes d'information sous la responsabilité de Christophe BATTEUX.

Principaux temps forts du Pôle en 2021

Cf actions et objectifs 2021 des 3 Directions concernées.

Missions

La fonction RH s'articule autour de 2 grandes missions :

Répondre aux besoins de pilotage de la Communauté de communes, cela se caractérise par :

- le suivi des obligations de la Communauté de communes et le pilotage des moyens budgétaires,
- la gestion des effectifs, bonne adéquation des compétences et des missions, accompagnement des encadrants, évaluation professionnelle, ...
- l'approche prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC, dispositifs d'avancement et de progression des agents),
- la mise à disposition d'outils d'accompagnement (suivi social, accompagnement individualisé, ...).

Accompagner l'agent tout au long de sa carrière :

- dans sa relation "contractuelle" avec la Communauté de communes (suivi des obligations légales : paie, carrière...),
- sur son poste : obligations réglementaires (hygiène et sécurité, médecine préventive),
- dans l'organisation du travail (fiches de poste, gestion des compétences, évolution des effectifs),
- dans sa carrière et son projet professionnel.

Caractéristiques

Au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se côtoient des agents de statuts variés :

- Agents titulaires / stagiaires,
- Contractuels de droit public en contrat à durée déterminée sur postes permanents ou non permanents,
- Contractuels de droit public en contrat à durée indéterminée sur postes permanents,
- Contractuels de droit privé en CDD ou en CDI rattachés à différentes conventions :
 - Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement,
 - Convention collective nationale des activités du déchets,
- Contractuels de droit privé en contrat aidé,
- Contractuels de droit privé en contrat d'apprentissage

Objectifs

L'objectif majeur de la Direction des ressources humaines s'inscrit dans la recherche de l'efficacité de la Communauté de communes dans l'intérêt de tous et du service public. Cet objectif principal se découpe en objectifs secondaires qui concourent à l'atteindre. Ainsi, la fonction RH doit :

- sécuriser ses procédures,
- être réactive,
- être attentive aux agents et au bon fonctionnement des services,
- accompagner l'agent dans le développement de ses compétences en adéquation avec les besoins du service,
- faciliter l'accès à l'information,
- responsabiliser les agents à tous les niveaux,
- développer le sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel :

Effectif de 6 agents au 31/12/2021 (5,75 ETP)



PRINCIPALES ACTIONS 2021

1- Adhésion à un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL

- Date de prise d'effet du contrat : 01/01/2021
- Durée du contrat : 3 ans
- Taux fixé à 3,72%

2- Définition et élaboration des Lignes Directrices de Gestion (LDG) en matière de promotion interne et de valorisation des parcours professionnels.

Pour rappel, les LDG visent à :

- Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).
- Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2021 les Commissions Administratives Paritaires n'examinent plus les décisions en matière d'avancement de grade et de promotion interne.
- Favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

3- Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Pour rappel tout employeur public a une obligation de protection et de préservation de la santé physique, psychologique et sociale de ses agents. Cette mission a été confiée au Centre de Gestion de Côte d'Or. Une convention de partenariat a été signée.

4- Mise en œuvre d'un plan d'optimisation des locaux

Chiffres clés 2021

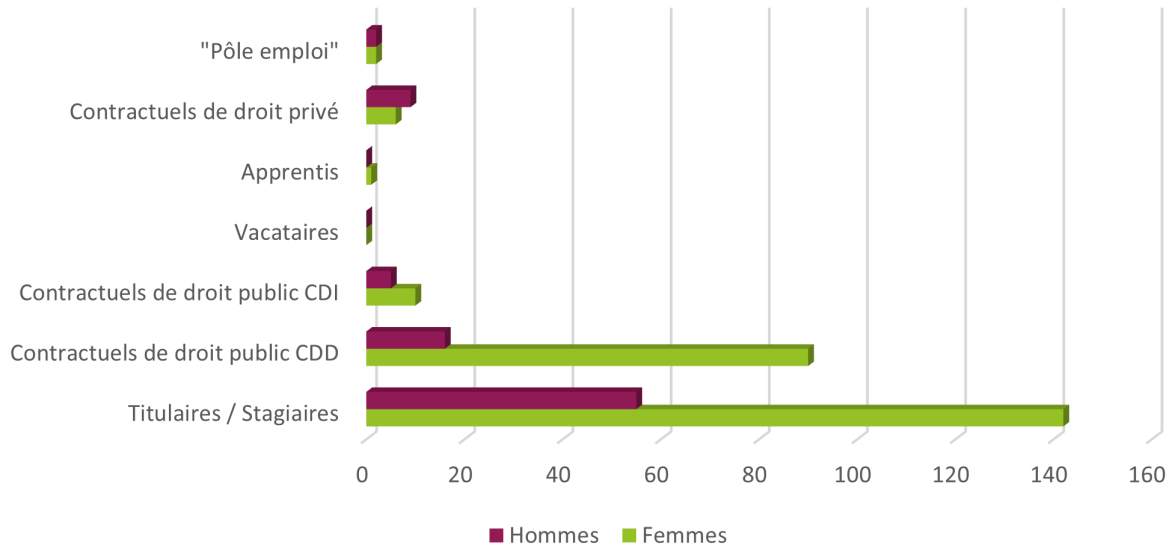
Structure de l'effectif

Au 31 décembre 2021, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comptait **338** agents, (265,61 ETP) répartis ainsi :

Répartition de l'effectif selon le statut et par genre au 31/12/2021

	Titulaires / Stagiaires	Contractuels de droit public CDD	Contractuels de droit public CDI	Vacataires	Apprentis	Contractuels de droit privé	"Pôle emploi"	Total
Femmes	142	90	10	0	1	6	2	251
Hommes	55	16	5	0	0	9	2	87
Total	197	106	15	0	1	15	4	338

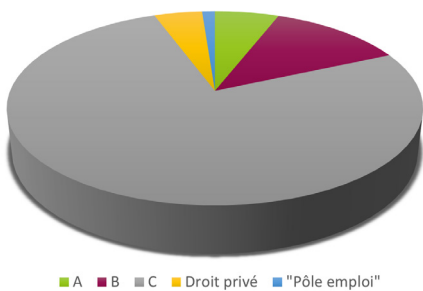
Répartition des effectifs selon le statut et par genre des agents au 31/12/2021



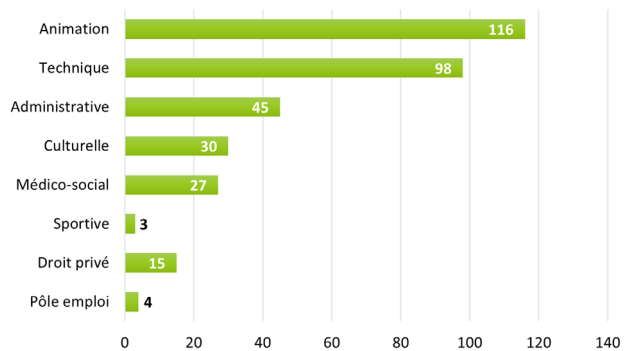
Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi et par genre au 31/12/2021

	A	B	C	Droit privé	"Pôle emploi"	Total
Femmes	13	22	208	6	2	251
Hommes	7	20	49	9	2	87
Total	20	42	257	15	4	338

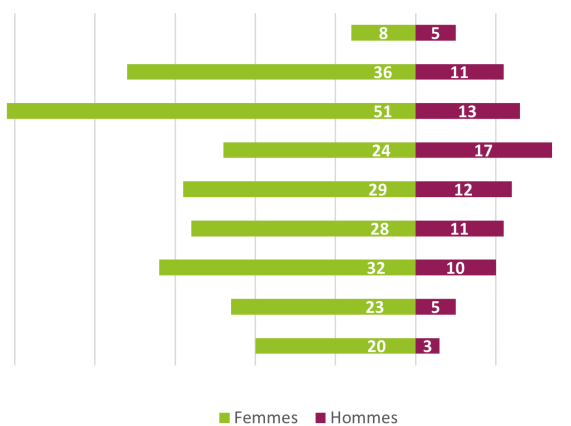

Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi au 31/12/2021




Répartition des effectifs par filière au 31/12/2021



Pyramide des âges au 31/12/2021

Age moyen : 45,16 ans
(43,40 ans en 2020)



Age moyen : 43,53 ans
(42,66 ans en 2020)

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi au 31/12/2021

Femmes	Hommes
13	2

Positions particulières au 31/12/2021

Agents en disponibilité	Femmes	Hommes
	12	3

Agents en détachement	Femmes	Hommes
	0	0

Temps de travail au 31/12/2021

Temps de travail	Femmes	Hommes
Temps complet	130	64
Temps non complet*	107	18
Temps partiel	16	3

* La filière la plus concernée par le temps non complet est la filière animation

Evolution professionnelle au cours de l'année 2021

Concours : Un agent a été lauréat d'un concours et a été nommé.

Promotion interne : 4 dossiers ont été proposés à la promotion interne mais n'ont pas été inscrits sur la liste d'aptitude du CDG 21.

Avancements : 87 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la cadence unique.

Conseil en évolution professionnelle : Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle.

Rupture conventionnelle : 3 conventions ont été signées.

Evolution de la masse salariale depuis 2017

Charges salariales établies à :

- 40,16% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2017
- 40,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2018
- 47,58% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2019
- 47,80% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2020
- 46,21% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2021

Volet carrières

Nombre d'arrêtés pris : 876 (730 en 2020)

Nombre de contrats : 310 (321 en 2020)

Nombre de CT / CHSCT / Dialogue social :

- 4 Comités techniques (1 CT en 2020)
- 3 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (2 CHSCT en 2020)
- 7 rendez-vous de dialogue social (6 réunions en 2020)

Volet formation

106 formations ont été suivies sur 142 programmées.

- 83 agents ont suivi une formation (13 agents ont réalisé leur formation d'intégration C / B)
- 257 journées de formation en 2021
- Budget formation : 38 618,54€ (25 497,60 € coût salarial ; 13 120,86 € frais pédagogique et divers)

Volet social

Montant cotisations CNAS + évolution par rapport à 2017

Subvention CNAS 2017 : 58 420,50€

Subvention CNAS 2018 : 61 090,00€

Subvention CNAS 2019 : 67 689,00€

Subvention CNAS 2020 : 68 500,00€

Subvention CNAS 2021 : 66 356,00€

Montant subvention « Amicale du personnel des Grands crus » 2021 : 0 €



Missions

La Direction des Affaires Financières participe à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre : élaboration et suivi de 15 budgets (principal, 2 budgets eau (régie et DSP), 2 budgets assainissement (régie et DSP), déchets, service commun scolaire, 6 budgets zones économiques, énergie, transport) en vérifiant la fiabilité et la cohérence des opérations comptables, en contrôlant le suivi des engagements et des crédits budgétaires disponibles.

Elle assure le suivi et l'exécution des projets d'investissement en lien avec le programme pluriannuel d'investissement.

Elle vérifie le suivi du recouvrement des recettes et garantit le recouvrement des subventions liées aux projets d'investissement.

Elle assure le suivi de la dette et de la trésorerie.

Elle s'assure du respect des délais de paiements de 30 jours (dont 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable).

Elle assure le suivi et l'optimisation de la fiscalité.

Objectifs 2021

- Mise en œuvre de la dématérialisation des bons de commandes avec signature électronique des Vice-présidents et du visa des factures pour faciliter le suivi des commandes et réduire les délais de paiements.
- Suivi budgétaire des projets structurants de la collectivité en lien avec le PPI : construction de la nouvelle école de musique, rénovation du cinéma nuiton, réhabilitation de l'école Roupnel à Gevrey-Chambertin.
- Dissolution du budget "zone d'activités économiques" à Noiron-sous-Gevrey au 31/12/2021.
- Déménagement de la Direction Finances au Pôle administratif de Gevrey-Chambertin.

Moyens

Personnel : 7 agents

Chiffres clés 2021

Gestion de **15 budgets** en 2021 (15 en 2020, 15 en 2019 et 16 en 2018)

Nombre de mandats et titres : **14 840**, soit une hausse de 26.19% par rapport à 2020 (11 760 en 2020, 12 083 en 2019, 13 332 en 2018)

- Tous budgets consolidés dépenses de fonctionnement : 35 277 307.28 €
- Tous budgets consolidés recettes de fonctionnement : 36 069 121.95 €
- Tous budgets consolidés dépenses d'investissement : 17 264 372.44 €
- Tous budgets consolidés recettes d'investissement : 17 448 288.00 €

- Budget principal dépenses de fonctionnement : 19 739 956.68 €
- Budget principal recettes de fonctionnement : 20 472 884.25 €
- Budget principal dépenses d'investissement : 3 441 254.43 €
- Budget principal recettes d'investissement : 2 758 431.62 €

PATRIMOINE, MOYENS GÉNÉRAUX ET SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Missions et objectifs

- Entretien et maintenance des bâtiments
- Entretien des espaces verts
- Suivi administratif des bâtiments
- Suivi des fluides et de la téléphonie
- Suivi des assurances et sinistres
- Suivi des plannings de travaux
- Gestion des infrastructures informatiques, sécurité, postes de travail et assistance utilisateurs
- Gestion des études et évolutions informatiques

Moyens

Composé de 8 agents, le service technique est chargé de veiller à l'entretien et au suivi de travaux de l'ensemble des bâtiments et équipements communautaires, à l'entretien des espaces verts.

Personnel :

- 4 agents interviennent dans les bâtiments
- 2 agents participent à l'entretien des espaces verts et des terrains de rugby
- 2 agents gèrent l'accueil et la partie administrative

Le service informatique, quant à lui, se compose d'1 agent.

Infrastructures / Matériels spécifiques pour la partie technique :

Moyens d'intervention :

- 1 camion poids lourds
- 3 véhicules espaces verts
- 4 véhicules bâtiments
- 1 véhicule direction et administratif

Matériel utilisé :

- 3 tondeuses autoportées
- 1 tracteur
- 1 broyeur
- 1 lame de déneigement
- Divers outillages (souffleurs, débroussailleuses.....)

Infrastructures / Matériels spécifiques pour la partie informatique et téléphonie :

- Parc d'environ 130 ordinateurs répartis sur 35 sites
- 27 serveurs virtuels répartis sur 4 serveurs physiques
- 183 lignes mobiles

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Regroupement des 2 équipes techniques sur un même site, au Centre Technique Intercommunal (CTI) de Nuits Saint Georges.

Réaménagement des bureaux et ateliers suite à l'agrandissement de la Trésorerie, et déménagement de divers services et agents.

Nouvelle convention avec la Mairie de Gevrey Chambertin.

Mise en place de nouveaux contrats des vérifications électriques et gaz sur les bâtiments.

Travail sur l'anticipation de la hausse du prix du gaz avec nos prestataires de maintenance chauffage pour une meilleure optimisation des réglages des chaudières et une sensibilisation des utilisateurs.

Informatique : création d'un nouveau serveur de fichiers, déploiement de postes de travail en Windows 10, uniformisation des postes de travail.

Chiffres clés 2021

Service technique :

- 3 269 heures effectuées sur 45 bâtiments
- 1 712 heures entretien espaces verts sur 42 sites

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, la Direction de la communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les actions communautaires par les habitants du territoire et les agents de l'EPCI, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies et plans de communication sur les actions de la collectivité et de ses services ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre ;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité ;
- Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En **communication externe** les objectifs sont :

- Faire connaître la Communauté de communes (son identité, son territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives) ;
- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses ;
- Informer sur les actualités et les projets de la collectivité.

En **communication interne**, les objectifs sont :

- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son territoire et ses enjeux ;
- Informer les agents et les élus des actualités de la collectivité ;
- Créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement des agents.

Moyens

Personnel :

La Direction de la communication a subi une réduction d'effectif suite au départ et à la fin de contrats de certains de ses membres. L'équipe est ainsi passée de 4 agents en 2020 à une chargée de communication en 2021.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels de PAO, Wordpress (pour le site Internet), Premiere pro (montage vidéo), Sarbacane pour l'envoi de newsletters.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

- Mise à jour régulière des supports de communication interne et externe (organigramme, trombinoscope des élus, annuaire, site internet...);
- Réalisation du rapport d'activités 2020 ;

En communication externe :

- Elaboration et diffusion d'un numéro du magazine intercommunal en juin 2021 ;
- Newsletter SORTIR tous les mois à destination des habitants du territoire
- Animation des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter)
- Gestion quotidienne du site internet

En communication interne :

- Mise en ligne de l'intranet en juin 2021
- Newsletter "Le Point du Lundi" à tous les agents chaque semaine hors trêve estivale
- Deux journaux internes "Com'Unique" en juillet et novembre 2021
- Lancement de la Newsletter "La Lettre aux Elus" en mai 2021

Chiffres clés 2021

Site internet :

- **138 813 visiteurs** en 2021
- pages les plus visitées : accueil, portail familles, périscolaire et déchèteries

Page Facebook :

- 10 584 visites sur la page
- 264 nouvelles mentions "J'aime"





**UNE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
QUI OEUVRE POUR
L'ATTRACTIVITÉ,
L'AMÉNAGEMENT ET
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE SON
TERRITOIRE**



PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité d'un Directeur Général Adjoint, regroupe les missions, directions et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire, à son aménagement concerté et à la protection de son environnement et du cadre de vie.

Missions

- Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique), du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...), de l'environnement et du développement durable ;
- Piloter, animer, et instruire les études et les projets structurants de la Communauté dans ses domaines d'intervention selon le mode «projet» ;
- Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc).
- Encadrer et participer au suivi de l'activité des directions et missions du pôle Attractivité Aménagement et Développement Durable : Direction de l'environnement, Direction Biodiversité et développement durable, mission SCOT, mission SIG, mission attractivité, service commun ADS.

Objectif

Favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 3 missions et 2 Directions.

Principales actions du Pôle en 2021

Poursuite de la conduite des projets de zones d'activités économiques et toutes études et actions concourant à l'attractivité et au développement du territoire ;

Transfert de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » ;

Participation aux instances techniques en charge de l'inscription du site « Climats du Vignoble de Bourgogne » au patrimoine mondial UNESCO ;

Finalisation de certains projets d'équipement communautaire (Nouvelle école de musique à Nuits-Saint-Georges , Cinéma Nuiton) ; pilotage en transversalité des études de projets pour les actions inscrites au plan pluriannuel d'investissement (rénovations thermiques des gymnases, équipements enfance jeunesse, réalisation de deux locaux « Comptoir de Campagne »)... ;

Participation aux dispositifs et projets de développement supra communautaires : Pays Beaunois, SCOT, SRADDET ;

Pilotage de la démarche d'élaboration du projet de territoire communautaire ;

Coordination des actions de mise en œuvre du Plan Climat Energie (PCAET), dont le lancement du schéma des énergies renouvelables ;

Instruction en lien avec le Pôle Rénovation du Pays Beaunois des aides à la rénovation énergétique des logements.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectifs 2021

Mise en œuvre du Fonds Régional des Territoires (FRT) ;

Suivi de l'action Manager Commerce ;

De manière transversale, lancement de la démarche « Projet de Territoire » qui inclue le développement économique (dont l'économie sociale et solidaire) du territoire ;

Suivi et continuité du projet « Comptoir de Campagne ».

Moyens

Personnel :
0.5 ETP

Infrastructures / Matériel spécifique :
Ordinateur portable / bureau à l'Espace France
Services à Nuits-Saint-Georges

PRINCIPALES ACTIONS 2021

FRT volet privé TPE : 21 projets reçus - 16 retenus, 5 rejetés, 15 versements

FRT actions collectives : mise en place d'une action commerciale avec les commerçants du territoire (bons d'achats), accompagnement au développement d'un tiers-lieu dans les Hautes Côtes, mise en place d'une plateforme numérique : Site Internet dédié aux commerçants du territoire, action de Merchandising

Mise en place des deux Comptoirs de Campagne (Saulon-la-Rue et Corgoloin).

Chiffres clés 2021

Budget de fonctionnement et investissement :

Réalisé 2021 – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 60 590,66€

Recettes : 30 563€

Réalisé 2021 - INVESTISSEMENT

Dépenses : 107 038,87 €



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

OBJECTIFS ET ACTIONS 2021

Continuité dans l'ingénierie de projet en faveur du développement des activités de pleine nature sur le territoire : boucles randonnées pédestres et VTT en partenariat avec le CDRP 21 et la FFCT 21 ;

Continuité dans la définition du schéma directeur vélo en partenariat avec les maires du territoire, définition des boucles touristiques cyclo et du plan de sensibilisation des habitants à la pratique cyclo dans les usages quotidien ;

Suivi dans l'obtention de la subvention FEADER pour le déploiement de la signalétique patrimoniale des Climats ;

Suivi du projet d'implantation VVF sur le territoire communautaire ;

De manière transversale, lancement de la démarche « Projet de Territoire » qui inclut le développement touristique.

Moyens

Personnel :

0,5 ETP

Infrastructures / Matériel spécifique :

Ordinateur portable / bureau à l'Espace France Services à Nuits-Saint-Georges

Chiffres clés 2021

Budget de fonctionnement et investissement :

Réalisé 2021 – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 432 469,92€ dont

- 248 889,39€ reversement de taxe de séjour et taxe additionnelle départementale
- 10 000€ de subvention pour l'association des Climats
- 90 000€ de subvention exceptionnelle attribuée à l'Office de Tourisme
- 68 493,71€ de charge de personnel pour deux agents

Recettes : 269 051,21€, dont :

- 235 018,04 € de taxe de séjour
- 12 912,66 € de communes membres du GFP

Réalisé 2021 - INVESTISSEMENT

Dépenses : 9 900 €, dont :

- 8 000 € pour la mission confiée au CDRP 21 en faveur du développement des créations de sentier de randonnée
- 1 900 € Subvention d'investissement

Recettes : 8 447 € des immobilisations

Missions

Gestion de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (55 communes).

Objectifs

Collecter et reverser la taxe de séjour dédiée à financer le fonctionnement de l'Office du Tourisme pour déployer et conforter tout au long de l'année la destination touristique de notre territoire.

Moyens

Personnel :

1 agent à mi-temps

Infrastructures / Matériel spécifique :

La plateforme de télédéclaration qui a été mise en place en 2018 et la professionnalisation du dispositif de collecte ont eu pour effet de faciliter les démarches des hébergeurs et permettre un traitement plus efficace de la collecte de la taxe de séjour dont le contexte réglementaire est en évolution permanente. Des webinaires ont été mis en place par Nouveaux Territoires, prestataire de la plateforme, pour suivre et s'adapter en temps réel à l'actualité tout au long de l'année. Des ateliers sont également mis à disposition.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

1. Suivi de la régie de recette, relances des opérateurs numériques, mise en demeure des hébergeurs pour défaut de déclaration ou retard de paiement, recherche des hébergeurs non-déclarés et taxation d'office;
2. Les outils et supports d'information vers les hébergeurs :

Les supports d'information

- Le portail d'information "grand public"
- Les supports d'information taxesejour.fr

Les canaux de diffusion de l'information

- La gestion de documents de la collectivité
- La diffusion d'articles via la pop-up ou l'espace hébergeurs
- L'envoi d'emailing en masse ou segmentés

3. Déclaration CERFA - gîtes et chambres d'hôtes :

- Contrôle sur des hébergeurs avec procédure de régularisation à l'amiable,
- Point régulier avec les mairies sur les hébergements recensés.

4. Opérateurs numériques :

L'exploitation des données issues de l'information communiquée par les opérateurs numériques est problématique et récurrente. Effectivement, les états déclaratifs associés aux reversements font ressortir des incohérences. Les registres sont pour la majorité non-conformes à la législation et ne sont de fait pas exploitables dans le logiciel tiers analyse de la taxe de séjour.

Les changements au 1^{er} janvier 2021 issus spécifiquement de la loi de finances pour 2021 :

Parmi les nouveautés applicables dès cette année, modifications de la date limite des délibérations :

Une seule date limite de délibération sera prévue par les textes. Les communes et leurs groupements devront adopter leurs délibérations **avant le 1^{er} juillet** pour une application à compter du 1^{er} janvier de l'année suivante. Dès lors, la publication du fichier issu de l'application Ocsitan sera unique et anticipée (début novembre plutôt que début décembre), ce qui permettra de sécuriser la collecte de la taxe de séjour en simplifiant notamment l'intégration des informations du fichier par les plateformes. Cette évolution entre en vigueur dès 2021 pour les délibérations applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Autre changement consécutif à la promulgation de la Loi de finances pour 2021, le plafonnement des tarifs applicables aux hébergements non classés (cf. article 124 de la Loi de finances pour 2021) :

La loi de finances rectificative pour 2017 a introduit la taxation proportionnelle des hébergements sans classement ou en attente de classement, à l'exception des hébergements de plein air, à compter du 1^{er} janvier 2019. Depuis lors, les personnes qui séjournent dans ces établissements ne sont plus soumises au paiement d'un tarif fixe

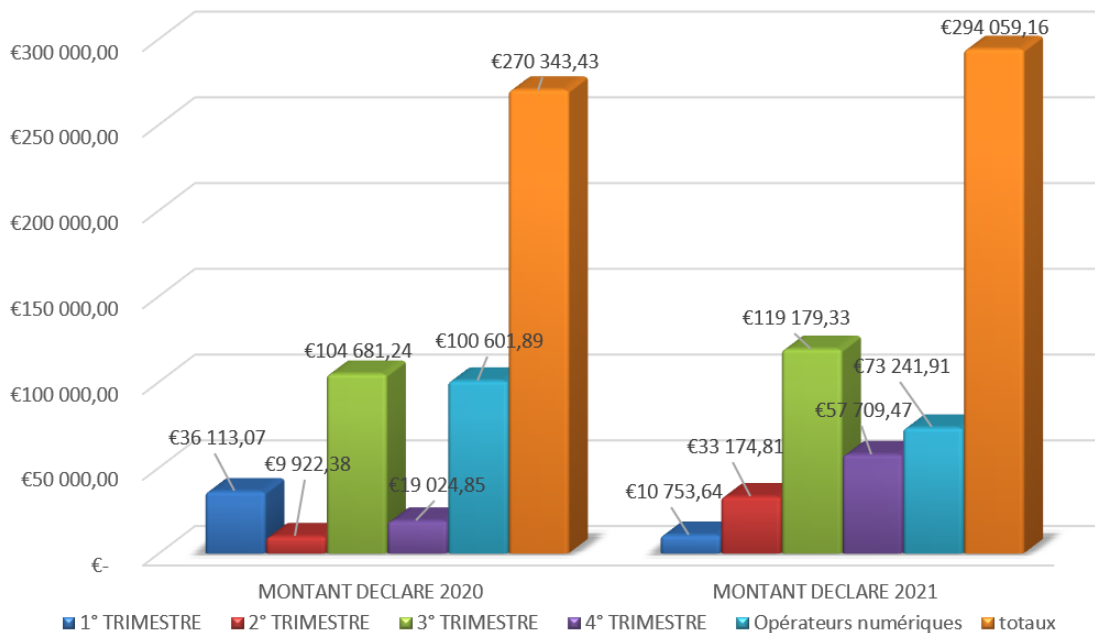
choisi conformément au barème fixé par le législateur mais sont tenues de régler une taxe de séjour calculée selon le taux adopté par la collectivité (compris entre 1 % et 5 %) appliqué au coût par personne de la nuitée. Jusqu'alors le tarif obtenu était plafonné au plus bas des deux tarifs entre le tarif le plus élevé adopté par la collectivité et le tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles.

Dorénavant, les hébergements non classés ou en attente de classement seront taxés **dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité**. Cette mesure entre en vigueur dès le 1er janvier 2021 et ne requiert aucune nouvelle délibération des collectivités.

Chiffres clés 2021

Taxe de séjour déclarée : 294 059,16 €

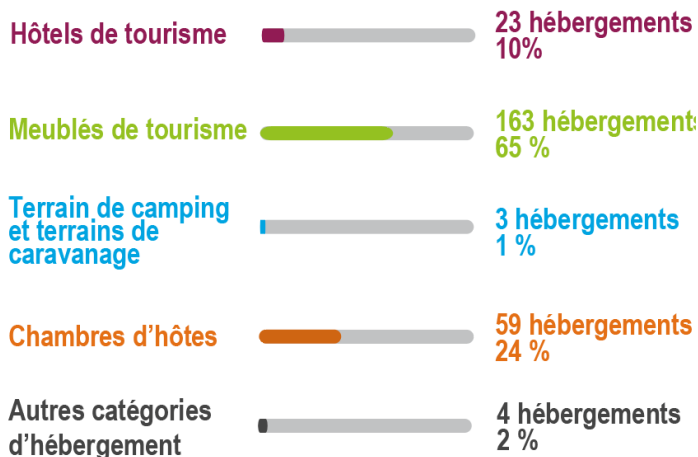
Evolution de la collecte de la taxe de séjour 2020 - 2021



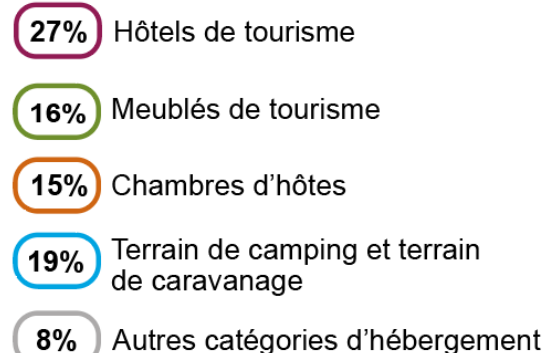
Hébergements actifs

291 hébergements dont 39 désactivés, soit 252

Chiffres par nature d'hébergement :



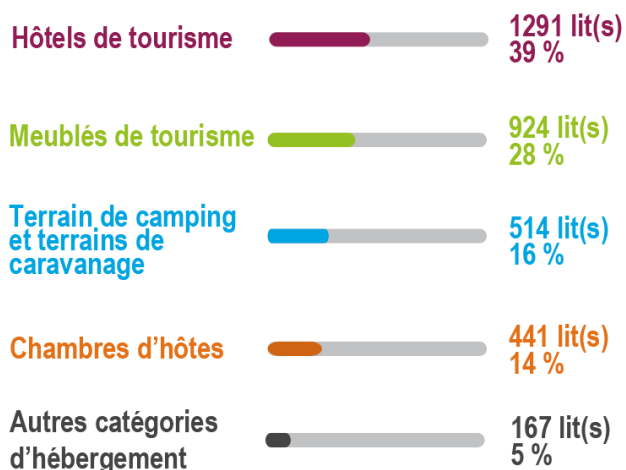
TAUX D'OCCUPATION EN % 2021



En 2021, non compris Airbnb, Abritel et Booking

Nombre de nuitées : 150 037
(sans une partie des opérateurs numériques)

En nombre de lits : 3 337



Procédure de mise en demeure de régularisation de la taxe de séjour : **0 en 2021, contre 6 en 2020 et 18 en 2019. Forte augmentation des rappels.**

CONCLUSION

Pour cette seconde année marquée et impactée par la crise sanitaire, tout en tenant compte d'une augmentation de 8,15 % des hébergements sur notre territoire, nous n'avons eu qu'une petite évolution d'environ 9 % sur la taxe de séjour par rapport à 2020 et impactant le budget 2021 de la taxe de séjour de 104 000 € par rapport à 2019.

MISSION SCoT : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Missions et objectifs

- Poursuite de la révision du SCoT
- Avis sur les documents d'urbanisme
- Accompagnement des communes pour la mise en œuvre de leur projet

Moyens

Personnel :

- Mise à disposition du syndicat mixte d'une chargée de mission à temps plein ;
- Mise à disposition du syndicat mixte d'une personne à temps partiel (pour la Communauté de communes).

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Poursuite de la révision du SCoT :

Finalisation et débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en mars 2021.

Ateliers de travail avec les élus sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et réalisation d'une première version en octobre 2021. Réunions de présentation du DOO aux EPCI, aux Personnes Publiques Associées (PPA) et deux réunions publiques menées courant octobre pour informer le public.

Edition du 3^{ème} livret sur le DOO communiqué à l'ensemble des maires et PPA.

Mise en place d'une exposition itinérante en fin d'année, sur le projet de SCoT à l'attention du public (pour la Communauté de communes, exposition à l'Espace France Services de Nuits-Saint-Georges et à la mairie de Gevrey-Chambertin).

Avis sur les documents d'urbanisme :

La déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de Nuits-Saint-Georges et le permis d'aménager relatif à la création de la zone d'activité du Pré-Saint-Denis ;

L'élaboration du PLU de Vougeot ;

La révision allégée du PLU de Meloisey relatif à l'installation d'une antenne ;

La déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de Merceuil relatif à l'installation d'un projet agricole ;

Les modifications du PLU de Flagey-Échézeaux et du PLU de Corcelles-les-Arts.

Accompagnement des communes pour la mise en œuvre de leur projet :

Pour la Communauté de Communes accompagnement de :

- Gerland pour un projet d'habitat insolite,
- Agencourt pour un projet de lotissement,
- Divers projets en lien avec la préservation de la VUE du site UNESCO.

Suivi de la révision du SRADDET.

Suivi de la commission Impact VUE du site UNESCO menée par l'association des Climats.

Suivi de la conférence des SCoT.

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Missions

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires ;

Transmission aux services fiscaux de la DDT pour la perception des taxes d'urbanisme en vigueur dont les autorisations constituent le fait générateur relevant de la compétence de la DDT ;

Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'État pour l'établissement des fichiers SITADEL ;

Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité ;

Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

Objectifs

Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux ;

Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et aux vues de leur spécificités.

Moyens

Personnel :

2 agents à temps complet + 1 agent à temps partiel

Chiffres clés 2021

- 45 communes adhérentes :

- 39 sous Plan Local d'Urbanisme (2 PLU pour Valforêt) ;
- 6 sous Carte Communale ;
- 1 sous Plan d'Occupation des Sols caduc

PLANIFICATION

- 3 communes en procédure d'élaboration de PLU : Corgoloin / Saulon-la-Rue / Valforêt
- 3 communes en procédure de révision de PLU : Broindon / Comblanchien / Villars-Fontaine
- 2 communes en procédure de modification de PLU : Brochon / Saint-Philibert
- 2 communes en procédure de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : Couchey / Fixin.

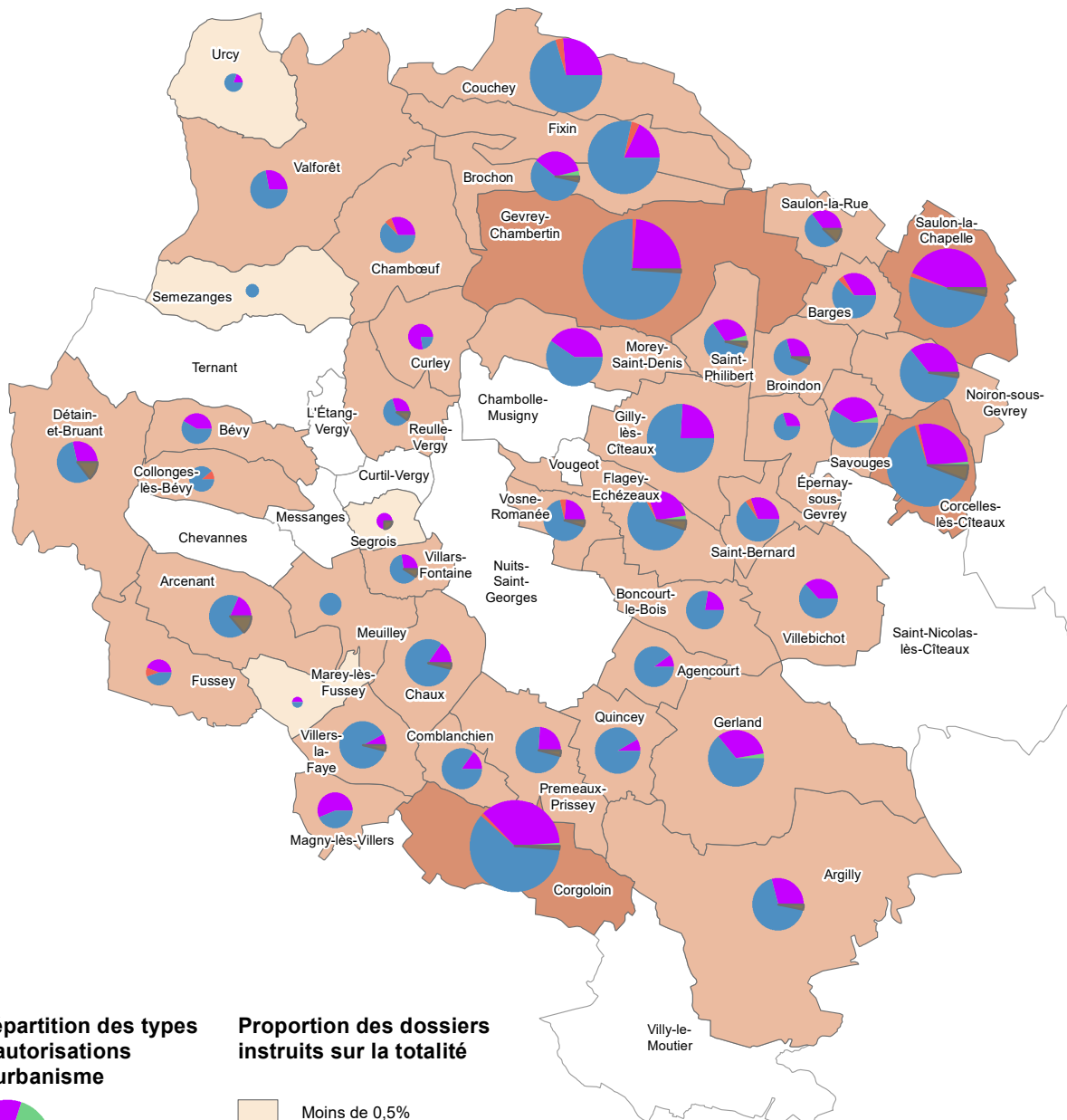
Bilan dossiers ADS 2021 :

- Certificat d'urbanisme opérationnel : **30**
- Déclaration Préalable : **806**
- Permis de Construire : **346**
- Permis de Démolir : **15**
- Permis d'Aménager : **7**
- Total de dossiers instruits : 1204**

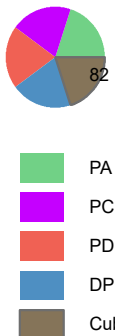
Les demandes d'autorisation d'urbanisme, en augmentation régulière, ont subi une très forte hausse en 2021 (1204 en 2021 contre 971 en 2020).

Les permis d'aménager, de démolir et les certificats d'Urbanisme opérationnels restent dans des ordres de grandeur similaires.

La hausse se concentre sur les permis de construire (346 en 2021 contre 227 en 2020) et les déclarations préalables (806 en 2021 contre 674 en 2020).



Répartition des types d'autorisations d'urbanisme



Proportion des dossiers instruits sur la totalité

- Moins de 0,5%
- De 0,5% à moins de 5%
- De 5% à moins de 9%
- Communes non adhérentes au service ADS

Bilan instruction autorisations d'urbanisme 2021

N	1:159 086	0 900 1 800 3 600 Mètres
Sources : CCGCNSG; DGI - Cadastre 2020; IGN - BD Ortho 2010; IGN - Scan 25 : Geobourgogne, Licence étendue n° 2009-CISE29-32 Reproduction interdite		



Retrait du service de la commune de Gevrey-Chambertin au 31/12/2021.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions

Assurer l'acquisition, l'intégration et la mise à jour des données cartographiques nécessaires pour les différents services. Les données sont de deux types : référentiel géographique utilisé en tant que fond de plan (cadastre, vue aérienne, données IGN, OpenStreetMap) et les données métier qui concernent principalement les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'urbanisme et du tourisme.

Mettre à disposition des données géographiques aux utilisateurs, en interne à l'aide de logiciel de consultation en ligne ou bureautique, pour les usagers par le biais de cartographies Web.

Concevoir des cartographies pour les différents services.

Réaliser et encadrer l'échange de données avec les partenaires extérieurs (Services publics de l'état ou territoriaux, délégataires, prestataires).

Répondre aux déclarations de travaux des entreprises intervenant sur le territoire et déclarations des travaux de la collectivité aux différents concessionnaires de réseaux (DT/DICT).

Assurer le lien entre la collectivité et son délégué à la protection des données (RGPD).

Objectifs

Répondre aux différents besoins cartographiques et de données géographiques des services et des élus tout en assurant l'acquisition et la mise à jour de ces données. Cette mission permet d'avoir une connaissance fine et transversale du territoire (gestion patrimoniale) ainsi qu'une vision synthétique et analytique de celui-ci.

Participer à l'information du public.

Moyens

Personnel :

1 agent à temps complet

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels SIG et de base de données, logiciel DAO, GPS de précision submétrique, télémètre laser.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Actualisation et enrichissement des données métiers et cartographies déjà existantes.

Création de cartographies pour les différents services.

Suivi des échanges de données avec les différents partenaires : définition des modalités de transmission et conventions, vérification et validation des données.

Mise à jour des données référentielles : cadastre, données IGN, OpenStreetMap.

Téléversement de 11 documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme dans le cadre d'une convention d'assistance à la publication avec les communes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Missions et objectifs

Gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) Combe Lavaux – Jean Roland,

Animation des sites Natura 2000 « Combes de la côte dijonnaise » et « Forêt de Cîteaux et Environs »,

Gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Bois de Montfée,

Mise en œuvre du projet SILENE,

Mise en œuvre du PCAET.

Moyens

Personnel :

- Un Conservateur de la RNN jusqu'en avril 2021
- Un nouveau Directeur / conservateur de la RNN à partir d'avril 2021
- Une chargée de mission biodiversité et éducation à l'environnement (changement de personne à partir d'avril 2021)
- Un Animateur Natura 2000 et chargé de mission Trame verte et bleue
- Un Chargé de missions scientifiques

Du changement dans l'équipe en 2021 avec le départ du Conservateur de la Réserve Naturelle et de la Chargée de mission. Jean-Christophe WEIDMANN a repris les fonctions de conservateur et une nouvelle chargée de mission est arrivée.

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 véhicules de service, 1 remorque

Matériel nécessaire à la réalisation de travaux d'entretien des espaces naturels sur la RNN (débroussailleur autoporté et débroussailleuse manuelle, tronçonneuse, matériel de sécurité), équipement de signalisation réglementaire (panneaux RNN, barrières, etc.) et matériel de pâturage (piquets, fils électriques, batteries, citerne et abreuvoirs), matériel pédagogique.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Réserve Naturelle :

Finalisation du cycle 2 du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières,

Travaux de restauration de pelouses calcaires à Brochon,

Sensibilisation et éducation à l'environnement à travers des animations grand public,

Mise en sauvegarde de graines de la Biscutelle de Dijon, espèce unique à la Réserve naturelle de la Combe Lavaux – Jean Roland.

Sites Natura 2000 :

Mise à jour du Document d'objectif de la Côte dijonnaise,

Diffusion du bulletin d'information Natura 2000 (Falco & Bombina),

Renouvellement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC),

Tranche 2 de l'étude LPO sur le Pic mar (forêt de Cîteaux),

Contrats Natura 2000 « arbres sénescents » en forêt communale d'Argilly et à Villy-le-Moutier.

Projet SILENE :

Mise en œuvre du PAEi (Programme agro-environnemental intercommunal) avec la CA21,

Suite et fin du plan bocage : plantation de 5860 m de haies au total,

Travaux de restauration de la pelouse de Reulle-Vergy,

Mise en œuvre du programme participatif « Osons la Nature ».

ENS du Bois de Montfée

Travail partenarial avec RTE pour la gestion de la lande acide sous la ligne THT,

Création des panneaux pédagogiques pour le sentier de découverte,

Partenariat avec la ferme de la Cras,

2 contrats Natura 2000 « arbres sénescents » en forêt communale de Semezanges et Ternant.

Chiffres clés 2021

25 000 personnes ont fréquenté la Réserve naturelle

258 personnes ont été sensibilisées par des animations nature

+ 35 % de surface de pelouses calcaires sur la RNN gérées par pâturage

5860 m de haies plantées

25 ha de pelouse calcaire restaurée

5 communes accompagnées par le programme « Osons la nature »

28 ha de forêt communale protégée en contrat Natura 2000 « îlot et arbres sénescents ».



SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend très synthétiquement la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le service de l'eau assure, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers, sur les communes en Régie Directe ou bien via ceux du délégataire pour le reste du territoire :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable,
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable,
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements),
- la réalisation des branchements d'eau potable,
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée,
- les modifications d'abonnements,
- la gestion des demandes des abonnés,
- la relève biannuelle des compteurs,
- la facturation de l'eau,
- la facturation de l'assainissement pour le compte du service Assainissement de la Communauté de Communes.

Deux modes de gestion sur le territoire :

- en régie directe sur 24 communes du territoire. Ce sont les agents de la Communauté de communes qui assurent la gestion et la distribution de l'eau ainsi que la facturation ;
- en Délégation de Service Public sur 31 communes du territoire (Veolia ou Suez)

Objectifs

Assurer la distribution d'une eau de qualité à tout moment.

Moyens

Personnel :

En 2021, le service Eau était composé de dix agents, dont un chef de service (Eau & Assainissement), six fontainiers dont un électricien, deux agents de facturation et un agent administratif dédié au suivi de la Délégation des Services Publics (Véolia et Suez).

Infrastructures / Matériels spécifiques :

- en régie : 14 ressources, 226 km de réseau, 31 réservoirs, 6 700 abonnés

- en Délégation de Service Public : 6 ressources, 304 km de réseau, 13 réservoirs, 6 600 abonnés

Matériel de relève (radio-relève), de prélocalisation et de recherche de fuites.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Finalité de l'homogénéisation de la télégestion sur toutes nos installations.

Travaux de renouvellement du réseau à Nuits-Saint-Georges, rue du Tribourg, rue de Chaux et rue Sainte Anne.

Travaux de renouvellement du réseau sur la commune de Chevannes.

Chiffres clés 2021

Tarifs Régie au 1^{er} janvier 2022 :

SECTEUR		DISTRIBUTION DE L'EAU / TARIF EAU POTABLE AU 1 ^{ER} JANVIER 2022					
		PU/m3 HT conso	PU/m3 HT provision renouvellement réseaux	PU/m3 HT Agence de l'eau lutte contre la pollution	PU/m3 HT Préservation ressource eau	PU/an HT partie fixe	PU/m3 TTC total eau potable pour 120 m3 (TVA 5,5%)
NSG	Collectivité	1,3225 €	0,0075 €	0,28 €	0,0567 €	34,00 €	2,0573 €
VILLARS-FONTAINE	Collectivité	1,1500 €	0,2000 €	0,28 €	0,0584 €	37,00 €	2,1086 €
VILLERS-LA-FAYE	Collectivité	1,1500 €	1,1000 €	0,28 €	0,0729 €	31,00 €	3,0186 €
Territoire GEVREY	Collectivité	1,1900 €	0,5500 €	0,28 €	0,0878 €	37,00 €	2,5490 €
SEGROIS	Collectivité	0,9100 €	0,5500 €	0,28 €	0,0462 €	37,00 €	2,2097 €

Tarifs DSP au 1^{er} janvier 2022 :

SECTEUR		DISTRIBUTION DE L'EAU / TARIF EAU POTABLE AU 1 ^{ER} JANVIER 2022					
		PU/m3HT conso	PU/m3 HT provision renouvellement réseaux	PU/m3 HT Agence de l'eau lutte contre la pollution	PU/m3 HT préservation ressource eau	PU/an HT partie fixe	PU/m3 TTC total eau potable pour 120 m3 (TVA 5.5%)
HAUTES-CÔTES	Collectivités	0,26€	0,2000 €	0,28€	0,0773 €	15,00 €	2,2588 €
	Délégitaire	0,7860 €				49,53 €	
ARCENANT	Collectivité	0,26 €	0,2000 €	0,28 €	0,0895 €	15,00 €	2,1261 €
	Délégitaire	0,6481 €				49,53 €	
SUD-DIJONNAIS	Collectivité	0,45 €	0,2000 €	0,28 €	0,10 €	16,00 €	3,1687 €
	Délégitaire	1,2275 €				73,53 €	
PREMEAUX-PRISSEY	Collectivité	0,38 €	0,2000 €	0,28 €	0,0800 €	12,00 €	3,006 €
	Délégitaire	1,2780 €				63,73 €	
PLAINE DE NUITS	Collectivité	0,33 €	0,2000 €	0,28 €	0,0860 €	16,00 €	2,4608 €
	Délégitaire	0,8420 €				55,34 €	
VOSNE-ROMANEE	Collectivité	0,43 €	0,2000 €	0,28 €	0,0400 €	17,00 €	2,2252 €
	Délégitaire	0,6530 €				43,74 €	

Comptes administratifs pour la Communauté de communes :

Budget REGIE	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses fonctionnement	1 588 544 €	2 558 792 €	2 835 844 €	2 747 832 €	2 693 472 €
Recettes fonctionnement	1 832 312 €	2 665 071 €	4 450 769 €	2 532 963 €	2 581 059 €
Résultat fonctionnement	243 768 €	106 279 €	1 614 925 €	- 214 869 €	- 112 413 €
Dépenses investissement	462 879 €	760 339 €	2 765 819 €	436 360 €	1 241 165 €
Recettes investissement	317 414 €	741 655 €	1 043 477 €	2 796 233 €	1 050 361 €
Résultat investissement	-145 465 €	-18 684 €	-1 722 343 €	2 359 873 €	- 190 804 €
Résultat clôture de l'exercice	98 303 €	87 595 €	-107 417 €	2 145 004 €	- 303 217 €

Résultat global de clôture 2021 : 1 412 814

Budget DSP	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses fonctionnement	122 558 €	549 612 €	492 218 €	429 977 €	480 585 €
Recettes fonctionnement	506 498 €	703 201 €	1 353 917 €	585 789 €	689 227 €
Résultat fonctionnement	383 940 €	153 589 €	861 699 €	155 812 €	208 642 €
Dépenses investissement	240 948 €	1 033 442 €	930 855 €	266 715 €	202 342 €
Recettes investissement	109 924 €	1 223 587 €	686 383 €	950 068 €	343 143 €
Résultat investissement	-131 024 €	190 145 €	-244 472 €	683 353 €	140 801 €
Résultat clôture de l'exercice	252 916 €	343 734 €	617 228 €	839 165 €	349 443 €

Résultat global de clôture 2021 : 1 754 619

SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

La Communauté de communes assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée de la manière suivante :

- En Régie Directe sur 46 communes du territoire. Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes ;

- En Délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Le service Assainissement a pour objectif de permettre la bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées de chaque abonné en respectant la réglementation et en protégeant le milieu naturel. Progressivement, la disparité des tarifs préexistants impliquera une convergence tarifaire.

Moyens

Personnel :

L'équipe est composée d'1 chef de service, 1 technicien, 1 agent administratif, 7 agents terrain (6 en poste actuellement) et 1 agent en charge de la plateforme de compostage.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley.
- 1 filtre planté de roseaux : Chamboeuf.

- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.
- 4 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, Valforêt et Segrois.
- 1 filière compacte (filtre coco) : Valforêt.
- 37 postes de refoulement.
- 245 km de réseaux d'eaux usées.
- 9 714 abonnés à l'assainissement collectif.
- 1 340 usagers en assainissement non collectif.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à boues activées : Saulon-la-Chapelle.
- 4 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey, Corcelles-lès-Cîteaux et Épernay-sous-Gevrey.
- 2 lagunes : Corcelles-lès-Cîteaux, Broindon.
- 21 postes de refoulement.
- 54 km de réseaux d'eaux usées.
- 2 220 abonnés à l'assainissement collectif.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Poursuite du diagnostic sur 20 communes, dont zonages sur 8 communes ;

Lancement de la maîtrise d'œuvre sur la STEP de Brochon en vue d'un redimensionnement et de la reconstruction partielle des ouvrages de traitement des effluents ;

Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la STEP de Saulon la Chapelle.

Principaux travaux 2021 :

Travaux de mise en séparatif de la rue Ribordot à Morey-Saint-Denis ;

Réception des travaux de réhabilitation des réseaux sur Nuit-Saint-Georges (rues Ste Anne, de Tribourg et de Chaux) ;

Extension de réseau sur Nuits-Saint-Georges ;

Renouvellement de la liaison entre Prissey et Comblanchien ;

Amélioration de la Télégestion, changement d'équipements de communication.

Chiffres clés 2021

Tarifs de l'assainissement en régie votés au 1^{er} janvier 2022 :

	Abonnement assainissement € HT	Redevance assainissement € HT /m ³	Prix € HT assainissement ramené au m ³ (120 m ³)
Secteur Hautes Côtes de Nuits (1)	67.20 €	1.32 €	1.88 €
Secteur Vosne (2)	56.80 €	1.27 €	1.74 €
Secteur Plaine (3)	44.00 €	1.24 €	1.61 €
Corgoloin – Magny Les Villers	68.80 €	1.57 €	2.14 €
Boncourt le Bois	52.00 €	1.20 €	1.63 €
Part communautaire Sud Dijonnais (4) (Part délégataire 2020 pour info)	20.00 (26.79)	0.25 (1.1469)	0.42 (1.37)
Chambolle-Musigny & Morey-St-Denis	46.80 €	1.33 €	1.72 €
Gevrey-Chambertin autres communes (5)	39.00 €	1.33 €	1.66 €

- (1) Arcenant, Chaux, Fussey, Marey-lès-Fussey, Meuilley, Villars-Fontaine
 (2) Flagey-Echézeaux, Gilly-lès-Cîteaux, Saint-Bernard, Vosne-Romanée, Vougeot
 (3) Agencourt, Comblanchien, Gerland, Nuits-Saint-Georges, Premeaux-Prissey, Quincey, Villers-la-Faye
 (4) Barges, Broindon, Corcelles les Cîteaux, Epernay Sous Gevrey, Noiron Sous Gevrey, Saint Phillipert, Saulon la Chapelle, Saulon la Rue, Savouges.
 (5) Bevy, Brochon, Chamboeuf, Chevannes, Clemencey, Collonges-Les-Bevy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Detain-et-Bruant, Fixin, Gevrey-Chambertin, l'Etang-Vergy, Messanges, Quemigny-Poisot, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy

Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1^{er} janvier 2022) :

- redevance ANC : 20 € HT/an
- contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90 € HT
- contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : 150 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200 € HT.

Comptes administratifs pour la Communauté de communes :

Budget Régie	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses fonctionnement	2 877 293 €	3 186 823 €	2 947 440 €	3 284 035,92 €	3 365 501 €
Recettes fonctionnement	6 236 914 €	3 290 060 €	3 177 666 €	3 616 609,73 €	3 972 254 €
Résultat fonctionnement	3 359 621 €	103 238 €	230 226 €	332 573,81 €	606 752 €
Dépenses investissement	1 230 603 €	1 002 723 €	2 326 871 €	1 971 613,18 €	- 4 202 535 €
Recettes investissement	2 156 957 €	1 142 086 €	1 122 726 €	2 876 128,54 €	- 4 799 370 €
Résultat investissement	926 354 €	139 364 €	-1 204 146 €	904 515,36 €	596 835 €
Résultat clôture de l'exercice	4 285 975 €	242 601 €	-973 920 €	1 237 089,17 €	1 203 587 €

Budget DSP	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses fonctionnement	176 997 €	228 076 €	209 072 €	262 696 €	247 004 €
Recettes fonctionnement	220 267 €	253 456 €	308 614 €	231 391 €	909 500 €
Résultat fonctionnement	43 270 €	25 380 €	99 42 €	- 31 305 €	662 496 €
Dépenses investissement	156 474 €	145 150 €	218 461 €	428 750 €	451 978 €
Recettes investissement	153 803 €	155 928 €	155 909 €	178 303 €	429 338 €
Résultat investissement	-2 671 €	10 778 €	-62 552 €	- 250 447€	- 22 640 €
Résultat clôture de l'exercice	40 599 €	36 158 €	36 991 €	- 281 752 €	639 856 €

SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte ;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux) ;
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire et en porte-à-porte ;
- Exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes ;
- Gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative ;
- Sensibilisation à la Prévention et à la réduction des déchets.

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour objectif d'apporter à chaque usager du service les moyens d'évacuer ses déchets ménagers en favorisant la valorisation et le réemploi autant que possible.

Outre l'obligation de permettre à chacun d'évacuer ses déchets ménagers dans le respect de la réglementation en vigueur, le service assure un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation aux thématiques déchets afin de faire évoluer les comportements et de responsabiliser/sensibiliser les usagers dans leur manière d'acheter, de consommer et in fine, de jeter.

En permanente recherche d'optimisation des coûts malgré l'augmentation des taxes, la réglementation plus pointilleuse et les souhaits exprimés par la population, le service Déchets s'attache à maintenir des prestations adaptées aux enjeux actuels et futurs.

Moyens

Personnel :

Le service dispose d'une équipe d'agents administratifs et d'agents de terrain pour assurer dans les meilleures conditions ses missions.

L'équipe est réunie depuis octobre 2021 au Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges.

L'équipe est ainsi composée de 8 agents administratifs et de 9 agents techniques, lesquels interviennent principalement pour le fonctionnement du service et la gestion de la régie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Afin de permettre un accès facile au service, cinq déchèteries sont réparties sur le territoire.

Le fonctionnement de la régie de collecte induit un parc de matériel roulant suffisant pour assurer l'ensemble des prestations soit 2 camions de collecte OM dont 1 de réserve, 1 atelier mais également plus de 50 bennes ampliroll, plus de 300 colonnes aériennes pour la collecte sélective.

Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel de facturation adapté permettant la gestion des données usagers et la facturation.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

La phase opérationnelle du projet de mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire a démarré avec le diagnostic terrain auprès de toutes les communes. L'objectif était de calibrer la nouvelle dotation en colonnes aériennes pour les flux verre et fibreux, valider le positionnement des points d'apport volontaire et définir les dotations en bacs jaunes.

Un diagnostic a également été réalisé auprès des différents services communautaires.

Parallèlement, l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés s'est poursuivi avec la définition des actions de prévention qui engageront la Communauté de communes durant les 6 années du programme. Le PLPDMA a été soumis à consultation publique fin 2021 sans aucune remarque.

De nouvelles filières pour le tri du flux ameublement et du flux déchets dangereux ont été mises en oeuvre en fin d'année. Ces filières permettent d'augmenter le taux de valorisation des déchets non recyclables incinérés et des déchets dangereux. Elles contribuent également à limiter l'impact financier des coûts de traitement.

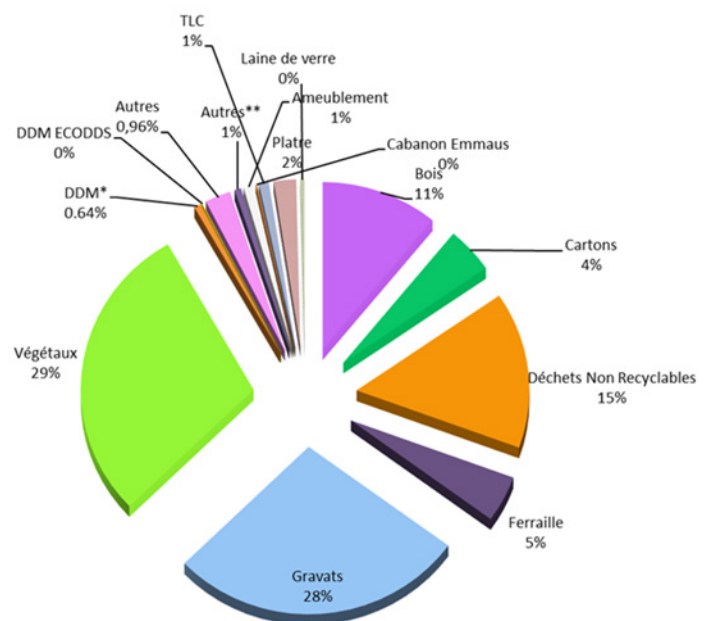
Le service Déchets a poursuivi sa démarche d'uniformisation et d'optimisation par les actions suivantes : non renouvellement du camion ampliroll, arrêt de la collecte carton des professionnels (ex-secteur Nuits) et vente de la benne de collecte, mise en place de la vidéosurveillance à Nuits-Saint-Georges, installation d'abris de stockage en déchèterie...

Chiffres clés 2021

Pour **30 484 habitants**, les actions quotidiennes du service Déchets se traduisent par :

- **4 705,89 tonnes d'ordures ménagères** collectées et incinérées soit 154 kg/habitant (stable)
- **3 413 tonnes de déchets recyclables** collectés en apport volontaire et en porte-à-porte soit 112 kg/habitant
- Malheureusement, au sein des recyclables, 428 tonnes de refus de tri, soit 14,06 kg/habitant (augmentation de 7.34%)
- **12 623 tonnes de déchets collectés en déchèteries** soit 404 kg/habitant, répartis comme suit : (cf ci-contre)

Répartition des tonnages de déchèteries en 2021



Compte administratif 2021 pour le service déchets :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 821 131,08 €
	Recettes	3 376 463,79 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	183 017,60 €
	Recettes	662 143,30 €

Déficit de fonctionnement à fin 2021 : - 444 667,29 €

Le budget de fonctionnement est très tendu, une augmentation tarifaire de la Redevance Incitative a été votée pour 2022.



UNE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES QUI AGIT
POUR SES HABITANTS
ET FAVORISE LA
COHÉSION SOCIALE



PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS, CULTURE ET SPORTS

Missions

Le Pôle participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (accueils de loisirs péri et extra-scolaire), de la solidarité (personnes âgées, demandeurs d'emploi, jeunes), de la culture, du sport et des écoles.

Objectifs

La crise sanitaire débutée en mars 2020 et qui s'est poursuivie en 2021 a durablement impacté le fonctionnement de certains services du Pôle, avec notamment une perte du public pour le CLAS et le centre socioculturel ainsi qu'un fort recul du bénévolat. Ces évolutions ont nécessité de mettre en place une organisation différente : le CLAS a ainsi été rattaché au service enfance-jeunesse en septembre 2021.

Parallèlement, la demande reste forte pour les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et les structures périscolaires et extrascolaires. Cependant la fréquentation s'est révélée fluctuante sur l'extrascolaire, nécessitant d'en revoir le règlement.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle était organisé en 2021 en 4 Directions et services principaux, elles-mêmes réparties en plusieurs services ou missions.

- Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la jeunesse.
- Direction des Solidarités : Centre Socioculturel, et service médiation- jeunesse (supprimée en 2021)
- Direction de l'Action Culturelle et Sportive.
- Service Commun Scolaire.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter ;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels ;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. C'est une articulation de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par les partenaires privés ou associatifs du territoire ;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP.PMI) ;
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance ;
- de participer au soutien de la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

- Les EAJE assurent la prise en charge des enfants non scolarisés de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le Conseil départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil, au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE) :

- Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.
- Le RPE est un service destiné à :
 - Faciliter la vie des familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parents employeurs ;
 - Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile ;
 - Participer à la professionnalisation des assistants maternels, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.

Moyens

Personnel :

18 agents interviennent au sein du service petite enfance :

- 1 éducatrice de jeunes enfants, cheffe de service et coordinatrice petite enfance des structures petite enfance en régie ;
- 2 éducatrices de jeunes enfants ;
- 4 auxiliaires de puériculture ;
- 5 CAP petite enfance ;
- 1 agent d'entretien et de restauration ;
- 2 animatrices de relais petite enfance ;

1 apprentie préparant un CAP accompagnement éducatif du jeune enfant et 1 apprentie préparant un diplôme d'auxiliaire de puériculture en cycle d'apprentissage sur 2 ans depuis septembre 2019.

Le nombre et la qualification des responsables de proximité et des encadrants est calibré pour être en conformité avec le code de Santé publique.

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe :

- Le multi accueil « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places ;
- La micro crèche « Les Lucioles » à Gevrey-Chambertin, 10 places ;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey-Chambertin et le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey (fusionnés en septembre 2021), 37 communes concernées ;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges (19 communes concernées).

En gestion déléguée :

- Le multi accueil « La Coccinelle » à Nuits-Saint-Georges, en gestion déléguée ADMR, 50 places (Fin de la convention en décembre 2021)
- La micro crèche « Les Loupiots » à Saulon-la-Rue, en DSP, 10 places (Fin de la DSP en juillet 2023)

Micro crèche privée :

- L'Ile aux trésors à Corgoloin ;
- Le Ptit bout à Brochon ;
- O joli cœur à Corgoloin ;
- Les P'tits Bouchons à Chambolle-Musigny (ouverture en mai 2021).

PRINCIPALES ACTIONS 2021

EAJE

- Ouverture de la Micro-crèche privée Les P'tits Bouchons à Chambolle-Musigny en mai 2021.

Relais Petite Enfance

- Septembre 2021 : guichet unique et nouvelle sectorisation au sein des RPE :

La commission de renouvellement d'agrément des relais petite enfance (RPE) en février 2020, avait mis en évidence l'intérêt de la mise en place d'un Guichet Unique (GU). L'objectif du GU est de faciliter le parcours des familles en recherche d'un mode d'accueil au travers d'une porte d'entrée unique (information sur l'ensemble des modes accueils du territoire, accompagnement, orientation des familles...).

Par ailleurs le départ de l'animatrice du RPE de Noiron-Sous-Gevrey a amené une nouvelle réflexion, aboutissant à une nouvelle sectorisation territoriale, en réduisant à 2 le nombre de RPE sur l'ensemble de la communauté de communes selon les modalités suivantes :

- Maintien du RPE de Nuits Saint Georges (19 communes concernées, 1 animatrice à temps complet) ;
- Fusion des RPE de Gevrey-Chambertin et de Noiron-Sous-Gevrey qui deviennent le RPE Gevrey-Chambertin / Noiron-Sous-Gevrey (37 communes concernées, 1 animatrice à temps complet) ;
- Un travail de communication autour de la mise en place du Guichet Unique a été réalisé : réactualisation de la plaquette des RPE.

Chiffres clés 2021

EAJE :

4 établissements communautaires, dont deux en gestion directe et deux en gestion déléguée ;

108 places en accueil collectif : 78 places en gestion PSU et 40 places en gestion PAJE ;

Etablissements en gestion directe :

32 703 heures de travail réalisées en 2021 au Multi-accueil "La Fée Clochette" et 16 778 heures réalisées à la Micro-crèche "Les Lucioles"

Relais Petite Enfance :

202 Assistantes Maternelles agréées sur le territoire, dont **178 en activité**

Nombre total d'échanges (entrants) : 1551

Nombre total de familles (différentes) ayant pris contact avec le RPE : 275

Nombre de demandes d'accueils : 241 au total

- 76 en accueil collectif
- 159 auprès d'assistantes maternelles
- 4 auprès de GAD

Nombre de rendez-vous physiques au Guichet Unique pour une demande en collectif à compter de septembre 2021 : 31

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels : 200

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectif : 64

Nombre d'ateliers d'éveil et animations : 122

Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil : 45

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil : 62

Après la crise sanitaire de 2020 créant un certain frein dans la fréquentation des RPE, une attention particulière a été accordée à la mise en place de temps, d'événements (prioritairement en extérieur) afin de ré-accueillir des groupes plus élargis, de conserver du lien, et de redynamiser l'après crise. Malgré les fluctuations qui ont suivi encore en 2021, la fréquentation des RPE par les familles, la participation des AM, des enfants a été tout de même bien maintenue dans ce contexte.



SERVICE ENFANCE

Missions

Le service Enfance a pour missions principales de :

- Répondre aux besoins de garde des familles en périodes scolaires en proposant des temps d'accueils périscolaires avant et après l'école, durant le temps de la pause méridienne avec restauration et les mercredis, pour les enfants scolarisés sur le territoire, de la Toute petite section maternelle jusqu'à la fin du CM2.

- Répondre aux besoins de garde des familles en période de vacances scolaires en proposant des temps d'accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans.

- De promouvoir des accueils de qualité qui répondent aux exigences règlementaires attendues (DDCS / PMI) dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs par la réalisation d'un PEDT qui décline les intentions éducatives de la Communauté de communes.

- De proposer des accueils de qualité répondant aux intentions et valeurs éducatives de la Communauté de communes sur l'ensemble du territoire .

Objectifs

Pour le périscolaire :

Accueillir les enfants scolarisés entre 3 et 11 ans avant l'école, durant la pause méridienne, après l'école et le mercredi en période scolaire.

Proposer des activités diversifiées et aménagées en fonction des âges, participer à la réussite scolaire en favorisant des temps aménagés en cohérence avec le temps scolaire, proposer un repas équilibré durant le temps de la pause méridienne.

Pour l'extrascolaire :

Accueillir les enfants de 3 à 17 ans et proposer des activités de loisirs diversifiées durant les vacances.

Favoriser la découverte de son environnement et de l'autre

Proposer une offre de loisirs jeunesse (11/17 ans) durant les congés scolaires dans la continuité de l'offre d'accueil pour les 3/10 ans.

Public

Le territoire compte 2 592 élèves scolarisés en école maternelle ou élémentaire et 1274 collégiens.

Parmi eux, en moyenne, 480 fréquentent l'accueil périscolaire du matin, 760 fréquentent l'accueil périscolaire du soir et 1 724 fréquentent le service de restauration scolaire.

Cet effectif important sur le temps du midi constitue un enjeu fort en matière d'organisation du service au regard des importants moyens nécessaires.

1142 sont inscrits le mercredi en extrascolaire, mais la fréquentation journalière moyenne est de 236 enfants, ce qui traduit une fréquentation très irrégulière par rapport aux inscriptions.

Moyens

Personnel :

Plus de 130 agents interviennent au sein du service Enfance, qu'ils soient agents administratifs, agents techniques (entretien et restauration), animateurs, adjoints de direction et responsables de proximité, référente péri et extrascolaires.

Le nombre d'agents peut varier en fonction des périodes d'activités et du nombre d'enfants inscrits aux accueils et en fonction du respect des taux d'encadrement exigés par la DDCS.

Des stagiaires BAFA, ou en formation sur les métiers de l'animation peuvent être accueillis pour des périodes de stage pratique.

Professionnalisation des agents : poursuite du financement de formations BAFA, et BPJEPS

pour amélioration de la qualification des agents au regard des normes en matière de diplômes,

Achèvement des formations d'intégration dans le cadre du plan de stagiairisation et de titularisation des agents initié en 2020,

Redéfinition de l'organigramme du service avec la nomination de deux Directeurs,

Modification des fiches de postes des responsables de sites.

Budget de fonctionnement et d'investissement

TOTAL			
	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
DÉPENSES	4 119 880,47 €	4 033 086.42 €	4 954 910.00 €
RECETTES	1 766 638,00 €	2 406 722.65 €	2 291 985.00 €
SOLDE	-2 353 242,47 €	- 1 626 363.77 €	-2 162 925.00 €

Les investissements pour les selfs services prévus à Saulon-la-Chapelle et l'Etang-Vergy n'ont pas été réalisés en 2021, les protocoles sanitaires ne permettant pas ce type de restauration

Infrastructures / matériel spécifique :

Passage en self-service du restaurant de Noiron-Sous-Gevey pour les élémentaires afin de faciliter le service.

PÉRISCOLAIRE :

15 structures d'accueil réparties sur le territoire (soit intégrées ou contiguës aux pôles scolaires), avec des structures très vieillissantes ou de capacité d'accueil insuffisante pour la demande sur une partie du territoire.

A la rentrée de septembre 2021, l'accueil périscolaire de Gevey-Chambertin a dû déménager des locaux de l'Arc en Ciel par suite d'un dégât des eaux, pour s'installer temporairement dans les locaux du groupe scolaire Gaston Roupnel, fraîchement rénové.

EXTRASCOLAIRE :

La baisse progressive des effectifs accueillis durant les congés scolaires, ainsi que l'augmentation du nombre d'inscription non suivi d'une fréquentation a conduit à une réorganisation des conditions d'accueils en extrascolaire, passant par une réduction du nombre de site ouverts durant les vacances.

Les échanges réguliers avec les parents d'élèves ont cependant conduit à améliorer cette organisation en publiant plus en amont le calendrier des sites ouverts en extrascolaire, et les dates limites d'inscription.

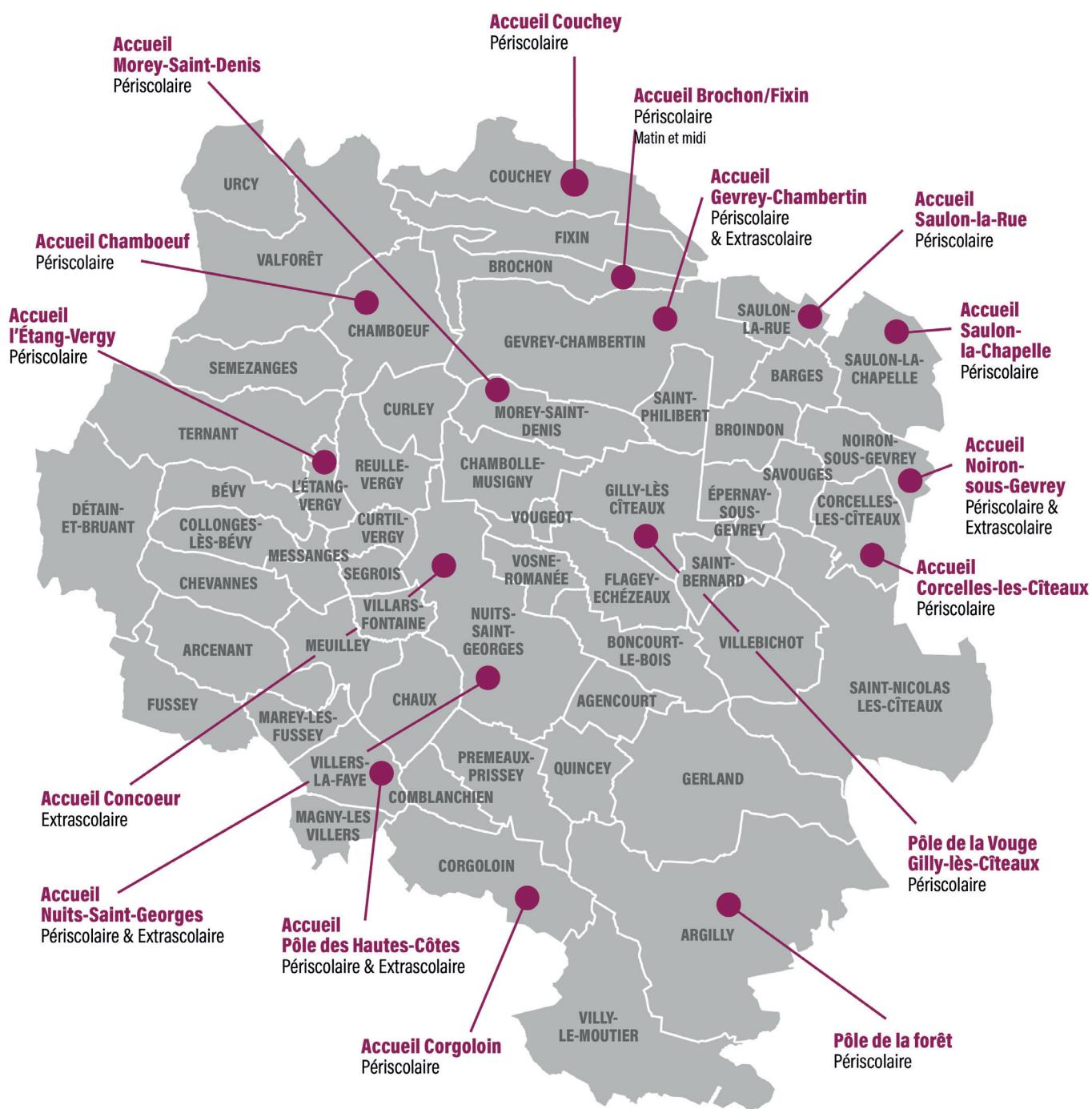
ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ :

A partir de septembre 2021, l'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été rattaché au Service Enfance, afin de rechercher des synergies en matière éducatives et de personnel.

La fréquentation du CLAS à partir d'octobre 2021 affiche un net recul par rapport aux années précédentes, tant pour les élèves du primaire que du secondaire. La période de la crise sanitaire ayant interrompue les fragiles relations avec les parents et accentué la fracture numérique.



IMPLANTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL PÉRI ET EXTRASCOLAIRES DE LA DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



PRINCIPALES ACTIONS 2021

Organisation du service :

- L'accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été intégrée à la Direction de l'Enfance-Jeunesse, afin de rechercher une mutualisation des agents,
- Rationalisation du nombre de sites extrascolaires ouverts durant les congés scolaires,
- Redéfinition de l'organigramme du service avec la nomination de deux Directeurs Adjointes à l'Enfance au lieu des 4 référents de secteurs,
- Mise en place d'échanges réguliers avec le collectif de parents d'élèves constitué par la Fédération de Parents d'Elèves (FCPE) pour l'ensemble du territoire, en vue de l'amélioration du service et des relations avec les usagers,
- Travail sur l'amélioration du processus d'inscriptions et la préparation de la rentrée scolaire, avec notamment l'instauration de frais de dossier à hauteur de 50 €,
- Diminution de l'amplitude d'ouverture des accueils périscolaires,
- Point sur l'état des bâtiments avec une visite de chaque site par les élus, accompagnés des maires concernés, pour rechercher des solutions d'amélioration.

Projets de service - perspectives :

- Préparation du Cahier des Charges Techniques Particulier (CCTP) pour le renouvellement du marché de restauration scolaire dont la procédure sera lancée au printemps 2022,
- Début de la rédaction du nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT).

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

Missions

Le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique (publié en novembre 1994) détermine les missions d'une bibliothèque publique.

Il insiste sur l'accès des services à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Pour répondre aux missions relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, il définit 12 objectifs clés insistant sur l'accès à la formation et aux différentes formes d'expression culturelle et artistique, à savoir :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle ;
- soutenir la tradition orale ;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Objectifs

- Permettre l'accès à la culture pour tous sans distinctions en veillant à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, et en particulier la lecture publique ;
- Permettre l'accès à l'information pour tous ;
- Assurer une présence du service sur tout le territoire ;
- Etre porteur d'événements culturels liés à la lecture publique ;
- Veiller à la préservation et la valorisation de la connaissance locale.

Moyens

Personnel :

8 agents : 1 responsable de service, 1 bibliothécaire territoriale à temps partiel, 5 adjoints du patrimoine, 1 adjoint technique en charge de l'équipement

Infrastructures / Matériel spécifique :

5 sites (Couchey, Gevrey-Chambertin, L'étang-Vergy, Meuilley et Nuits-Saint-Georges)

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Une nouvelle fois, la pandémie et les contraintes sanitaires ont lourdement limité les actions du réseau des médiathèques. En revanche, certaines actions ont pu être organisées :

- Participation estivale à la manifestation nationale « Partir en livres »
- Participation à « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté » : Balade virtuelle, découverte des figures de notre histoire locale à travers le sentier Félix Tisserand à Nuits-Saint-Georges
- Mois du film documentaire : 14 projections dans 13 communes du territoire, 693 participants
- Deux bourses aux livres en juin et en décembre : environ 1200 € de recettes

Chiffres clés 2021

1 460 lecteurs et 44 abonnements famille
(mis en place en septembre 2021)

130 collectivités inscrites (écoles, collèges,
associations, ...)

55 001 prêts dont 5 031 aux collectivités

2 360 documents passés par la navette entre
les 5 sites

4 164 réservations

8 manifestations : 1 071 participants ; 75
animations régulières

49 735 documents dans les collections

Un site internet et une page Facebook dédiés



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions et objectifs

S'inscrivant dans les directives du « Schéma National d'Orientation Pédagogique » du Ministère de la Culture, dans l'esprit de la « Charte de l'Enseignement artistique », l'école de musique remplit pour mission principale l'accès à un enseignement musical et artistique de qualité pour les habitants du territoire.

Objectif principal : Permettre l'accès à un enseignement musical éclectique pour tous.

Moyens

Personnel :

24 agents dont un directeur et un directeur adjoint

Infrastructures / Matériels spécifiques :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges)
et 1 nouvelle école en construction à Nuits-Saint-Georges

PRINCIPALES ACTIONS 2021

En raison du contexte sanitaire, les activités annexes de l'école (concerts, manifestations, ...) n'ont pas pu reprendre en 2021. Toutefois, une nouveauté a pu être mise en place, une classe d'éveil musical à Saulon-la-Chapelle qui a accueilli une dizaine d'enfants sur cette année scolaire 2021/2022.

Nouveau site de l'EMI de Nuits-Saint-Georges en finalisation de construction.

Chiffres clés 2021

Près de **380 élèves**

200h de cours hebdomadaires

15 instruments enseignés

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Missions

Assurer le développement culturel du territoire, organiser des partenariats avec le milieu associatif, institutionnel et privé.

Proposer une programmation culturelle sur le territoire.

Accompagner les municipalités et associations dans les projets culturels.

Objectifs

Favoriser et accompagner les initiatives culturelles du territoire (subventions dans le cadre de partenariats, rôle d'accompagnateur/facilitateur, conventionnement, ...);

- Coordonner une programmation culturelle par le biais des partenariats ;

- Définir une identité culturelle de territoire (culture et traditions du vin, patrimoine, ...);

- Recherche d'opportunités et de nouveaux partenariats.

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive

1 chargée du développement culturel et des partenariats

1 chargée des publics et événementiel à temps non complet (3 jours hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2021)

1 chargée d'accueil et événementiel (jusqu'en février 2021)

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Bureaux situés à Gevrey-Chambertin (jusqu'en février 2022).

1 cinéma classé Arts et Essais situé à Nuits-Saint-Georges et exploité par la MJC.

1 bâtiment accueillant la MJC à Nuits-Saint-Georges.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Finalisation des travaux du Cinéma le Nuiton (réouvert en octobre 2021).

Renouvellement de la convention avec la MJC pour 4 ans.

Accompagnement et subventionnement d'événements phares du territoire (Sons d'une Nuits d'été, Vill'art, Musique au Chambertin, Complètement Barges, ...).

Redéfinition du processus de partenariats culturels.

Organisation et accueil d'événements :

- Mois du film documentaire en partenariat avec les médiathèques et la MJC (près de 700 spectateurs sur 13 communes),

- Festival Voir Un Petit Court organisé exceptionnellement aux ateliers du cinéma de Beaune en raison des travaux du cinéma non finalisés.

Lancement en octobre du Festival Voir Un Petit Court « nouvelle formule » (intégration de professionnels du cinéma, catégorie professionnelle, ...).

Lancement d'une réflexion sur la reconquête des publics.

Chiffres clés 2021

Plusieurs **milliers de spectateurs** aux différents événements soutenus par l'intercommunalité et qui ont pu avoir lieu.

12 associations en convention de partenariats

20 000 € de subventions répartis entre les différentes associations sélectionnées

89 000 € de subvention accordés à la MJC

SPORTS

Missions

Gestion du fonctionnement et de la mise à disposition des équipements sportifs et des piscines intercommunales.

Organisation d'activités menées par le service (Courses d'orientation familles).

Relations avec les associations sportives du territoire.

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive

1 chef de service

1 chargée de mission accueil (jusqu'en février 2021)

1 animatrice sportive (jusqu'en août 2021)

Equipements terrestres : 3 gardiens et 1 agent d'entretien

Piscines : 1 chef de bassin, 2 maitres-nageurs, 1 chargée d'accueil et 1 maitre-nageur saisonnier

Infrastructures / Matériel spécifique :

4 équipements terrestres (gymnase Jérôme Golmard à Brochon, salle multi-activités à Saulon-la-Chapelle, salle omnisports et salle Henri Pouilly à Nuits-Saint-Georges)

2 piscines intercommunales

1 terrain de rugby

Bureaux à la direction culture et sport à Gevrey-Chambertin



PRINCIPALES ACTIONS 2021

Mise en arrêt de la piscine de Vougeot en raison de la vétusté de l'équipement.

Deux courses d'orientation organisées par le service (environ une centaine de personnes en moyenne).

Participation régulière du service à des actions transversales (services biodiversité, lecture publique, périscolaire, ...).

Finalisation du transfert des activités sports et bien-être au secteur associatif.

Chiffres clés 2021

Près d'une **trentaine d'associations utilisatrices** des différents équipements

Près de **30 000 utilisateurs** de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges

Missions et objectifs

Lutter contre l'illectronisme, l'isolement et pour l'inclusion numérique. Créer du lien autour de l'ordinateur. Création d'un réseau d'entraide aux personnes en difficulté numérique.

Moyens

Personnel : 1 animatrice

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Véhicule personnel espace numérique itinérant. Centre socioculturel de Gevrey-Chambertin, bâtiment Geneviève Martin et Espace France Services à Nuits-Saint Georges

PRINCIPALES ACTIONS 2021

Cette période marque l'évolution de l'espace numérique qui s'est adapté aux nombreux confinements en dématérialisant une partie de ses prestations. Ainsi des dépannages ont pu être effectués pendant les confinements en visioconférence ou par téléphone et des ateliers individuels ont pu être ainsi mis en place pour permettre aux usagers de ne jamais rester seuls face à une difficulté.

Mise en place d'ateliers + cours + permanences à Saulon-La-Chapelle, Chambolle-Musigny, Gilly-Lès-Citeaux, Nuits-Saint-Georges et une permanence à Boncourt post confinement.

Chiffres clés 2021

Les cours d'informatiques n'ont repris que le 25 mai 2021 à cause des confinements. Toutefois, les dépannages à distance et en visioconférence ont été maintenus toute l'année pour aider les usagers en difficulté numérique suite à cet isolement imprévu.

Pour la période du 25 mai 2021 au 31 décembre 2021 : **48 cours d'informatiques** pour 45 personnes

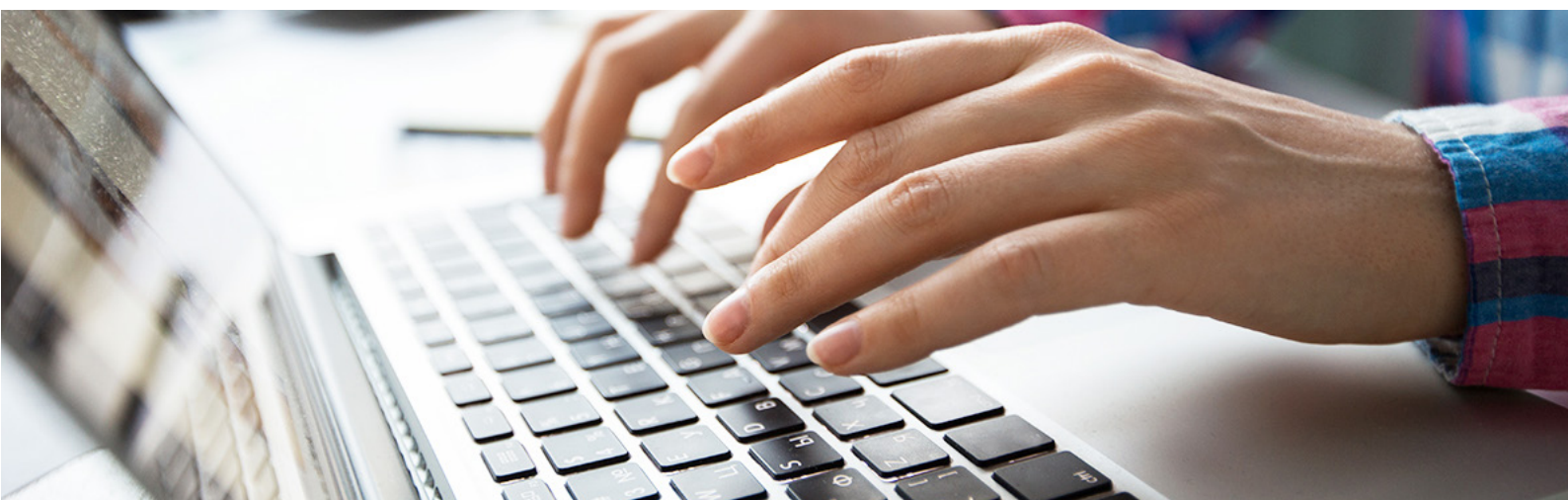
Pour la période du 4 janvier 2021 au 31 décembre 2021 : **33 ateliers numériques** pour 85 personnes

Pour la période du 4 janvier 2021 au 31 décembre 2021 : **69 dépannages** pour diverses interventions smartphone, tablette, pc...

4 réunions d'informations à destination des usagers

Les 14, 15, 17, 21 et 24 juin 2021 : **5 ateliers d'1h30** pour le CLAS Nuits-Saint-Georges

Les 13 et 23 juin 2021 : **2 ateliers de 3h** pour le CLAS Gevrey-Chambertin



Missions et objectifs

Permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique, accompagner dans la réalisation des démarches administratives (ex : demande de carte grise, déclaration de revenus pour les impôts en ligne, demande d'APL...).

Moyens

Personnel : 3 agents France Services

Infrastructures / Matériels spécifiques :

3 ordinateurs en libre-service dans la salle de l'espace numérique, deux photocopieurs.



PRINCIPALES ACTIONS 2021

Quotidiennement, les agents France Services accompagnent les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien. La présence des partenaires sur place et à distance permet d'offrir un bouquet de services aux usagers dans le besoin.

Chiffres clés 2021

15 avril 2021 : ouverture de l'Espace France Services à Nuits-Saint-Georges

1^{er} septembre 2021 : Intégration de la conseillère numérique à France Services

256 usagers ont fait appels à France Services en 2021

66 % : Pourcentage de visiteurs provenant de Nuits-Saint-Georges

20 minutes : durée moyenne d'un rendez-vous

70 % : Pourcentage d'usagers accueillis sans rendez-vous

22 % : Pourcentage d'usagers accueillis sur rendez-vous

Missions

Le Service Commun Scolaire assure la gestion de la compétence scolaire, pour le compte des 20 communes adhérentes.

Les missions principales sont la gestion administrative et budgétaire, la gestion de la carte scolaire et dérogations, le transport scolaire, la gestion du personnel rattaché au service (remplacements, recrutements, management), l'entretien technique et ménager des écoles concernées, la gestion des achats en fonctionnement et en investissement, les relations avec les directeurs d'établissements et les représentants de l'Education Nationale, la participation aux conseils d'écoles et l'articulation transversale de la compétence avec l'ensemble des services communautaires et plus particulièrement le service périscolaire et le service technique.

L'ensemble de ces missions est réalisé par le Service Commun Scolaire, pour le compte des communes adhérentes, sur la base d'une convention d'adhésion portant également règlement du service commun.

Objectifs

Assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, et garantir la sécurité des usagers et professionnels en toutes circonstances.

Moyens

Personnel :

1 Chef de Service

1 Assistante,

11 ATSEM, dont 1 mise à disposition de la Commune de Fixin (non adhérente) qui intervient également pour le service commun scolaire depuis septembre 2020,

14 Agents d'entretien (dont 1 agent géré par le service commun scolaire mais affecté pour l'entretien de bâtiments administratifs)

Infrastructures / Matériel spécifique :

Le service commun gère 6 groupes scolaires répartis comme suit pour l'année scolaire 2020/2021 :

- RPI de Morey-Saint-Denis / ChambolleMusigny : 71 élèves

- 1 classe de maternelle, 25 élèves
- 3 classes d'élémentaire, 46 élèves

- Groupe Scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin : 257 élèves

- 4 classes de maternelle, élèves, 80 élèves
- 8 classes d'élémentaire dont 1 classe d'ULIS (12 élèves), 177 élèves

- RPI de Brochon / Fixin : 51 élèves à Brochon (*)

- 1 classe de maternelle, 25 élèves
- 1 classe d'élémentaire, 26 élèves

- Groupe Scolaire Louis Combes à Couchey : 102 élèves

- 2 classes de maternelle, 42 élèves
- 3 classes d'élémentaire, 60 élèves

- RPI de Chamboeuf : 84 élèves

- 1 classe de maternelle, 25 élèves
- 3 classes d'élémentaire, 59 élèves

- Pôle Scolaire du Val de Vergy à l'Etang-Vergy : 138 élèves

- 2 classes de maternelle, 53 élèves
- 4 classes d'élémentaire, 85 élèves

(*) Le RPI de Brochon / Fixin comprend également l'école de Fixin non adhérente au service commun, qui dispose de deux classes d'élémentaires pour 49 élèves, ce qui porte l'effectif total du RPI à 100 élèves.

1 local de stockage de produits d'entretien au Pôle administratif de Gevrey-Chambertin.

Fréquentation : Sur le territoire du service commun scolaire 32 classes pour un total de 703 élèves sur l'année 2020/2021.

PRINCIPALES ACTIONS 2021

- Gestion courante de l'ensemble du service en lien avec les élus membres du Bureau scolaire et de la Commission.
- Fin des travaux de réhabilitation de l'école maternelle Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin. Les élèves ont réintégré le bâtiment à la rentrée de septembre. Depuis septembre 2019, les 4 classes de l'école maternelle Roupnel étaient accueillies au 1^{er} étage du bâtiment de l'école élémentaire Roupnel. Le déménagement et l'emménagement se sont déroulés au mois de juillet.
- Installation de quatre vidéoprojecteurs interactifs à l'élémentaire Roupnel pour finaliser l'équipement,
- Installation de trois volets roulants dans la salle de classe de l'école maternelle de Morey-Saint-Denis, avec travaux d'alimentation électrique pour un montant total de 6 476 €.
- Réfection du sol des deux classes de l'école maternelle de Couchey ainsi que le rafraîchissement de la peinture du couloir de l'école pour un montant total de 13 758 €.
- 2021 a été le 3e exercice complet du budget annexe du service commun scolaire.

Chiffres clés 2021

Budget de fonctionnement et investissement : extraits du compte administratif 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs reportés			29 311.88 €	
Opérations de l'exercice	1 069 175.11 €	1 251 013.96 €	1 583 631.53 €	1 446 698.44 €
TOTAUX	1 069 175.11 €	1 453 013.96 €	1 583 631.53 €	1 446 698.44 €
Résultat de clôture		181 838.85 €	136 933.09 €	
Reste à réaliser 2021			118 465.00 €	321 337.00 €
Résultat de clôture avec RAR				36 627.03 €

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 14 communes adhérentes 7 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2021 financé par les communes adhérentes : 321 779 €

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCOT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

En 2021, la Communauté de communes met à disposition du syndicat mixte du SCOT 2 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

La Communauté de communes met un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

La Communauté de communes met ses services à disposition de 12 associations foncières (AFR) du territoire pour la gestion comptable et administrative.

Les frais inhérents à cette mise à disposition sont remboursés par les AFR.

ANNEXES

RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

Délibérations des bureaux communautaires 2021

Bureau communautaire - Séance du 12 janvier 2021 :

B/21/01 – Objet : Mise à jour du plan de zonage d'assainissement de la commune de Villers-la-Faye.

B/21/02 – Objet : Eau et assainissement – Rémunération définitive du maître d'œuvre des travaux de création des réseaux d'assainissement séparatif eaux usées et des ouvrages épuratoires associés sur la commune de Détain-et-Bruant.

B/21/03 – Objet : Convention de groupement de commandes avec la commune de Chevannes.

B/21/04 – Objet : Assainissement et déchets – Fonds de concours pour travaux du chemin d'accès à la station d'épuration et à la déchèterie de Quincey.

B/21/05 – Objet : Déchets – Renouvellement de la convention relative aux conditions d'accès des habitants d'Urcy aux déchèteries de la Communauté de communes Ouche et Montagne pour l'année 2021.

B/21/06 – Objet : Déchets – Conventions avec OCAD3E pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et pour la collecte des lampes (ampoules et néons) en déchèteries.

B/21/07 – Objet : Appel à projet « MSA solidaire, nos valeurs en actions » porté par la Caisse régionale MSA de Bourgogne.

Bureau communautaire - Séance du 19 janvier 2021 :

B/21/08 - Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel - Avenant n° 2 au lot n° 3 « Démolition – Gros œuvre » - Annule et remplace B/20/62.

B/21/09 - Objet : Convention 2021 avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 21 (CRDP 21) pour le balisage et l'entretien des circuits de randonnée de la Communauté de communes.

B/21/10 - Objet : Attribution du « Fonds Régional des Territoires » (FRT) aux TPE du territoire communautaire qui l'ont sollicité entre la période du 1er septembre et du 31 décembre 2020.

B/21/11 - Objet : Convention de prestation pour la commercialisation des ZAE et l'accompagnement des porteurs de projets.

B/21/12 - Objet : Rénovation du cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges – Attribution du marché du lot n° 3 « Plâtrerie » à l'entreprise BAFFY.

Bureau communautaire - Séance du 2 février 2021 :

B/21/13 - Objet : Attribution de fonds de concours au titre du dispositif intercommunal de soutien à l'investissement des communes 2020.

Bureau communautaire - Séance du 23 février 2021 :

B/21/14 - Objet : Autorisation de signature de la convention portant répartition de la prise en charge des frais et modalités de gestion du recours formé à l'encontre de l'arrêté de création du Syndicat mixte Tille Vouge Ouche.

B/21/15 – Objet : Assainissement – Marché de vidange des fosses – Avenant suite à l'augmentation des frais de traitement des matières de vidange.

B/21/16 – Objet : Assainissement – Remboursement de sommes indues à un usager.

B/21/17 – Objet : Déchets – Avenant n° 1 au lot n° 7 « Enlèvement et transport vers les centres de traitement des divers non recyclables, des déchets inertes, des déchets de bois et de plastiques collectés en déchèteries » du marché de gestion des déchets ménagers et assimilés.

B/21/18 – Objet : Signature de la convention de mise à disposition des équipements sportifs communautaires au collège Félix Tisserand de Nuits-Saint-Georges.

B/21/19 – Objet : Moto club des grands crus – Annulation partielle de la redevance d'occupation 2020.

Bureau communautaire - Séance du 16 mars 2021 :

B/21/20 - Objet : Eau Assainissement – Attribution des deux lots de l'accord-cadre pour travaux de réhabilitation, d'extension, de dévoiement et de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

B/21/21 – Objet : Assainissement – Marché complémentaire pour prolongation de réseau d'assainissement rue des Chenevières à Chevannes.

B/21/22 – Objet : Déchets – Mise en place d'une convention tripartite pour la reprise et le recyclage des papiers graphiques.

B/21/23 – Objet : Déchets – Mise en place d'une convention pour la reprise de papiers et cartons mélangés.

B/21/24 – Objet : Signature d'une convention de partenariat avec le collège de Nuits-Saint-Georges pour la formation et l'accompagnement des éco délégués.

B/21/25 – Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin – Avenant n° 1 au lot n° 7 « Isolation par l'extérieur ».

B/21/26 – Objet : Réservation d'un terrain en ZAE communautaire « Les Terres d'Or III » à Gevrey-Chambertin pour la salle des fêtes.

B/21/27 – Objet : Réservation d'un terrain en ZAE communautaire « Les Terres d'Or III » à Gevrey-Chambertin pour le SDIS de Côte- d'Or.

B/21/28 – Objet : Signature de conventions avec les communes membres relatives à l'assistance à la publication des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme.

B/21/29 – Objet : Rénovation du cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges – Attribution du marché du lot n° 3 « Plâtrerie » à l'entreprise BAFFY (annule et remplace délibération B/21/12 du 19.01.2021).

Bureau communautaire - Séance du 6 avril 2021 :

B/21/30 - Objet : Assainissement – Régularisation d'une servitude sur la commune de Chaux.

B/21/31 – Objet : Marché alloti pour renouvellement des conduites d'eau potable et création d'un réseau d'assainissement séparatif rue Ribordot à Morey-Saint-Denis.

B/21/32 – Objet : Assainissement – Marché d'entretien et curage des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires, postes de relevage et ouvrages spéciaux d'assainissement – Avenant pour la prise en compte de la TGAP.

Bureau communautaire - Séance du 27 avril 2021 :

B/21/33 - Attribution du « Fonds Régional des Territoires » (FRT) aux TPE du territoire communautaire qui l'ont sollicité entre la période du 1er septembre au 31 décembre 2020.

B/21/34 - Signature de la convention avec le Département de la Côte d'Or au titre du Centre Social de Gevrey-Chambertin.

Bureau communautaire - Séance du 4 mai 2021 :

B/21/35 - Objet : Approbation de la modification du zonage d'assainissement de la commune de Magny-lès-Villers – Mise à l'enquête publique.

B/21/36 - Objet : Mise à jour du plan zonage d'assainissement de la commune de Corgoloin.

B/21/37 - Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin – Modification n°3 au lot n°2 « VRD- Espaces Verts ».

B/21/38 - Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin – Modification n°3 au lot n°3 « Gros- œuvre - démolition ».

B/21/39 - Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin – Modification n°1 au lot n°13 « Revêtement de sols ».

B/21/40 - Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin – Modification n°2 au lot n°14 « Plomberie – Sanitaire – Chauffage- Ventilation ».

Bureau communautaire - Séance du 11 mai 2021 :

B/21/41 - Objet : Mobilisation de la ressource en eau de la Boucle des Maillys – Intégration au périmètre de l'étude lancée par le Département de la Côte d'Or.

B/21/42 - Objet : Signature d'une convention avec le collège de Nuits-Saint-Georges pour l'usage des écrans.

B/21/43 - Objet : Autorisation de vente d'un terrain aménagé dans le cadre de la ZAE « La Petite Champagne I » à Gilly-les-Cîteaux.

B/21/44 - Objet : Financement des panneaux touristiques autoroutiers – Demande de fonds de concours des villes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

B/21/45 – Objet : Demande de subvention au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté pour la mise en œuvre de solutions assurant la maîtrise et la sécurisation des données numériques.

B/21/46 – Objet : Service commun scolaire - Demande de subvention au titre de la DETR pour l'école de Brochon.

B/21/47 – Objet : Modification n° 1 au marché de fournitures scolaires 2020.

B/21/48 – Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de restauration scolaire, de périscolaire, de crèches.

B/21/49 : Objet Budget Eau Régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.

B/21/50 – Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.

B/21/51 – Objet : Réserve naturelle Combe Lavaux – Jean Roland – Demande de subvention Réserve naturelle pour 2021.

Bureau communautaire - Séance du 18 mai 2021 :

B/21/52 - Objet : Fonds Spécial Lecture du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

B/21/53 -Objet : Rénovation du cinéma Le Nuiton – Modification n° 1 du marché de l'entreprise SNEF – Lot n° 6 Electricité.

B/21/54 - Objet : Rénovation du cinéma Le Nuiton – Modification n° 1 du marché de l'entreprise UTB – Lot n° 9 Sanitaire / Ventilation.

Bureau communautaire - Séance du 8 juin 2021 :

B/21/55 – Objet : Contractualisation de la reprise des consommables d'impression usagés avec Printerrea.

B/21/56 - Objet : Concours particulier pour les bibliothèques dans le cadre de la Dotation Globale Décentralisée.

B/21/57 - Objet : Attribution du « Fonds Régional des Territoires » (FRT) aux TPE du territoire communautaire qui l'ont sollicité entre la période du 1er septembre au 31 décembre 2020.

B 21/58 - Objet : Attribution du marché de fournitures scolaires 2021.

Bureau communautaire - Séance du 15 juin 2021 :

B/21/59 – Objet : Ressources Humaines- Indemnisation des congés annuels CET non pris en cas de cessation d'activité définitive.

B/21/60 - Objet : Ressources Humaines – Adhésion au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes par e CDG21.

B/21/61 - Objet : Ressources Humaines – Convention de reprise financière d'un CET (Compte Epargne Temps).

Bureau communautaire - Séance du 22 juin 2021 :

- B/21/62 - Objet : Assainissement - Acquisition de terrains dédiés aux ouvrages épuratoires sur Chevannes et Détain et Bruant.
- B/21/63 – Objet : Assainissement – Formalisation d’actes de servitude pour les canalisations d’assainissement sur la commune de Détain-et-Bruant.
- B/21/64 – Objet : Eau et Assainissement – Formalisation d’actes de servitude pour les canalisations d’eau et d’assainissement sur la commune de Chevannes.
- B/21/65 – Objet : Attribution du marché de maîtrise d’œuvre des travaux d’aménagement de la ZAE « Les Terres d’Or III » à Gevrey-Chambertin.
- B/21/66 – Objet : Ecoparc d’activité Pré Saint-Denis à Nuits-Saint-Georges – Fixation du prix de vente des terrains aménagés et des conditions de cession.
- B/21/67 – Objet : Demande de Subvention FEDER pour le projet SILENE 2018/2021 (N°2).
- B/21/68 – Objet : Demande de Subvention au Conseil Départemental pour le projet SILENE 2021- .
- B/21/69 – Objet : Réserve naturelle Combe Lavaux – Jean-Roland – Demande de subvention FEDER réserve naturelle pour 2018/2021.
- B/21/70 – Objet : Espace Naturel Sensible (ENS) du bois de Montfee – Mise en œuvre du 2021 du plan de gestion.
- B/21/71- Objet : Protocole d’accord avec la SAS « La Halle Chambertin » de Gevrey-Chambertin.

Bureau communautaire – Séance du 12 juillet 2021 :

- B/21/72 – Objet : Eau potable et assainissement – Cession de véhicules et engins.
- B/21/73 – Objet : Approbation des zonages d’assainissement des communes de Barges, Broindon, Corcelles-les-Cîteaux, Noiron-sous-Gevrey, Saint Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue, Savouges – Mise à l’enquête publique.
- B/21/74 –Objet : Aménagement du territoire - Ecoparc d’activité du Pré Saint Denis - Attribution du marché de fouilles archéologiques et demande de subvention au titre de l’archéologie préventive.
- B/21/75 -Objet : Aménagement du territoire - Ecoparc d’activité du Pré Saint Denis - Attribution des marchés de travaux d’aménagement, VRD et espaces verts.
- B/21/76 – Objet : ZAE Les Terres d’Or III à Gevrey-Chambertin - Promesse de vente du lot 15 à la SCI NOIRAZUR.
- B/21/77– Objet : Aménagement du territoire développement économique - Attribution de subventions FRT aux TPE du territoire qui l’ont sollicité.
- B/21/78 – Objet : Développement économique - Attribution d’une aide financière au projet de la Sarl CASTEL DDP dans le cadre du règlement des aides à l’immobilier d’entreprises.
- B/21/79 – Objet : Développement économique - Attribution d’une aide financière au projet au GAEC HENRIOT dans le cadre du règlement des aides à l’immobilier d’entreprises.
- B/21/80 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey. Lot n°2 « VRD – ESPACES VERTS » - Modification n°4 « Clôtures supplémentaires et accès élémentaires »
- B/21/81 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey. Lot n°2 « VRD – ESPACES VERTS » modification n°5 « modification du mobilier de la cour maternelle ».
- B/21/82 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey – Modification n° 1 au lot n°9 « MENUISERIES ALUMINIUMS ».
- B/21/83 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey – Modification n° 1 au lot n°10 « MENUISERIES INTERIEURES ».
- B/21/84 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey – Modification n° 1 au lot n°15 « COURANTS FORTS-COURANTS FAIBLES ».
- B/21/85 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey- Modification n°4 au lot n°3 « DEMOLITION – GROS ŒUVRE ».
- B/21/86 – Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l’école Gaston ROUPNEL à Gevrey - Modification n°1 au lot n°11 « PLATERIE-FAUX-PLAFONDS ».
- B/21/87 – Objet : Biodiversité - Convention cadre avec l’ONF.
- B/21/88 – Objet : Biodiversité – Projet Alimentaire du Pays Beaunois et Charte Départementale.
- B/21/89 – Objet : Biodiversité – Adhésion de la Communauté de communes au conservatoire des espaces naturels en Bourgogne (CEN).

Bureau communautaire – Séance du 14 septembre 2021 :

- B/21/90 – Objet : Eau potable et assainissement – Acte modificatif par le marché de commande de travaux de terrassement et de branchements.
- B/21/91- Objet : Marché de travaux - Rénovation du cinéma Le Nuiton – Modification N°1 du marché de l’entreprise Style Renov – lot 1.
- B/21/92 - Objet : Service commun scolaire – Marché de transport scolaire 2021/2022.
- B/21/93 - Objet : Direction des Solidarités – signature de conventions 2021/2022 avec les associations utilisatrices du bâtiment Arc-en-Ciel à Gevrey-Chambertin.
- B/21/94- Objet : Petite Enfance – Appel à projets culture Toute Petite Enfance.
- B/21/95- Objet : Service déchets – Cession d’engins.

Bureau communautaire – Séance du 19 octobre 2021 :

- B/21/96- Objet : Service Eau Potable – Destruction d'un véhicule ancien.
- B/21/97- Objet : Services Dechets – Cession d'un véhicule a BVO TOGO Sarl.
- B/21/98 –Objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux périscolaires et restauration scolaire du SIVOS de Noiron-sous-Gevrey à la Communauté de communes.
- B/21/99- Objet : Direction des Solidarités – Signatures de conventions 2021/2022 avec les associations utilisatrices du bâtiment Arc-en-Ciel a Gevrey-Chambertin.
- B/21/100- Objet : Aménagement du territoire : compensations agricoles collectives Ecoparc d'activités à Nuits-Saint-Georges – Convention de consignation.
- B/21/101- Objet : Soutien exceptionnel du Conseil Départemental aux offices de tourisme, signature d'une convention quadripartite
- B/21/102- Objet : Collectivité : Attribution du Fonds régional des Territoires (FRT) aux TPE du territoire qui l'ont sollicité.
- B/21/103- Objet : Collectivité : Action commerce menée dans le cadre du Fond Régional des Territoires, volet collectivité.
- B/21/104– Objet : Finances - Remboursement par la commune de chaux des dépenses relatives au terrain de football après la date de restitution de l'équipement sportif a effet au 1er janvier 2019.
- B/21/105– Objet : Finances budget Eau Régie - admission en non-valeur de créances d'eau potable
- B/21/106– Objet : Finances budget Assainissement Régie - admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/21/107 – Objet : Finances budget Assainissement DSP Sud Dijonnais - admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/21/108 – Objet : Finances budget Dechets - admission en non-valeur de créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire – Séance du 26 octobre 2021 :

- B/21/109- Objet : Marché de fourniture de carburants pour les véhicules de services du Centre Technique Intercommunal (CTI).
- B/21/110- Objet : Travaux de l'école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges – Résiliation des marchés de l'entreprise Pascal.

Bureau communautaire – Séance du 23 novembre 2021 :

- B/21/111 - Objet : Eau et Assainissement – Modification du marché canalisation (lot n°1) pour travaux complémentaires de faible montant à Chevannes.
- B/21/112 - Objet : Eau et Assainissement – Modification du marché Ouvrage épuratoire (lot n°2) pour travaux complémentaires de faible montant à Chevannes.
- B/21/113 – Objet : signature d'une convention avec l'EPCI et l'Office du Tourisme relative à la gestion de la Halle Chambertin.
- B/21/114 – Objet : Culture - Signature de la convention avec le Département pour le renouvellement du Schéma Départemental d'Enseignements Artistiques.
- B/21/115 – Objet : Aménagement du territoire : Création de locaux pour l'installation de magasin « comptoir de campagne » à Corgoloin et Saulon-la-Rue. Signature de mandats de maîtrise d'ouvrage entre les communes et la Communauté de communes.
- B/21/116 – Objet : Développement économique du territoire : Attribution d'aides financières à la SAS Liger-Belair dans le cadre du règlement des aides à l'immobilier d'entreprises.
- B/21/117 – Objet : Réhabilitation de l'école maternelle Roupnel – Modification n°1 au lot n°7 « Isolation par l'extérieur ».
- B/21/118 – Objet : Ressources Humaines – Remboursement d'une FIPHFP.
- B/21/119 – Objet : Ressources Humaines – Remboursement au réel des frais de repas exposés dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service.
- B/21/120 – Objet : Ressources Humaines – Convention de reprise financière d'un Compte Epargne Temps.
- B/21/121 – Objet : Ressources Humaines – Service Commun Secrétariat de mairie - Création d'un emploi non permanent, à temps complet pour faire face à un besoin d'accroissement temporaire d'activité (loi n°84-53 modifiée – art.3 1°).
- B/21/122 – Objet : Ressources Humaines – Recrutement d'un agent contractuel de droit privé sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité – Direction de l'Environnement, service Déchets.
- B/21/123 – Objet : Finances – Remboursement par les AFR des frais du logiciel comptabilité de facturation de la taxe de remembrement.
- B/21/124 - Objet : Finances Budget Eau Régie - Admission en non-valeur des créances eau potable.
- B/21/125 - Objet : Finances - Budget Assainissement - Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/21/126 - Objet : Finances - Budget Déchets - Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
- B/21/127 – Objet : Finances - Service commun scolaire – Réalisation d'un emprunt complémentaire d'un montant de 440 000 € pour la réhabilitation de l'école Roupnel à Gevrey-Chambertin.
- B/21/128 – Objet : Finances - Budget Principal – Ligne de trésorerie.
- B/21/129 – Objet : Finances - Avenant au bail de location des locaux de l'Espace France Services par la Direction Régionale des Finances Publiques.

Délibérations des conseils communautaires 2021

Conseil communautaire - Séance du 26 janvier 2021 :

C/21/01 - Objet : Election des délégués de l'EPCI au Syndicat Mixte Tille Vouge Ouche (SM TVO).

C/21/02 - Objet : Actualisation du RIFSEEP à compter du 01/02/2021.

C/21/03 - Objet : Convention de reprise financière d'un Compte Epargne Temps.

C/21/04 - Objet : Transformation de postes – Direction des solidarités (CLAS).

Conseil communautaire - Séance du 16 février 2021 :

C/21/05 - Objet : Désignation d'un représentant de la communauté de communes à l'assemblée générale d'Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO le Département).

C/21/06 - Objet : Création d'un emploi permanent au grade d'Attaché hors classe, à temps complet – Direction générale.

C/21/07 - Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant les votes des budgets primitifs 2021. Annule et remplace délibération C/20/150 du 15 décembre 2020 refusée par le contrôle de légalité.

Conseil communautaire - Séance du 2 mars 2021 :

C/21/08 - Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021.

C/21/09 - Objet : Octroi d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'EPIC-Office de Tourisme au titre de l'exercice 2021.

C/21/10 - Objet : Modification du tableau des effectifs – Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de musique.

Conseil communautaire - Séance du 30 mars 2021 :

C/21/11 - Objet : Budget Principal – Compte de gestion 2020.

C/21/12 - Objet : Budget Principal - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/13 - Objet : Budget service commun scolaire – Compte de gestion 2020.

C/21/14 - Objet : Budget service commun scolaire - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/15 - Objet : Budget Eau Régie – Compte de gestion 2020.

C/21/16 - Objet : Budget Eau Régie - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/17 - Objet : Budget Eau DSP – Compte de gestion 2020.

C/21/18 - Objet : Budget Eau DSP - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/19 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Compte de gestion 2020.

C/21/20 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/21 - Objet : Budget Assainissement Sud dijonnais – Compte de gestion 2020.

C/21/22 - Objet : Budget Assainissement Sud dijonnais - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/23 - Objet : Budget Déchets – Compte de gestion 2020.

C/21/24 - Objet : Budget Déchets - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/25 - Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » – Compte de gestion 2020.

C/21/26 - Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/27 - Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » – Compte de gestion 2020.

C/21/28 - Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/29 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La petite Champagne » – Compte de gestion 2020.

C/21/30 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La petite Champagne » - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/31 - Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » – Compte de gestion 2020.

C/21/32 - Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/33 - Objet : Budget ZAE de Noiron-Sous-Gevrey « Lotissement du commerce » – Compte de gestion 2020.

C/21/34 - Objet : Budget ZAE de Noiron-Sous-Gevrey « Lotissement du commerce » - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/35 - Objet : Budget Energie Chamboeuf – Compte de gestion 2020.

C/21/36 - Objet : Budget Energie Chamboeuf - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/37 - Objet : Budget Transport – Compte de gestion 2020.

C/21/38 - Objet : Budget Transport - Compte administratif 2020 et affectation du résultat.

C/21/39 - Objet : Modification mineure du règlement intérieur suite aux observations du contrôle de légalité.

C/21/40 - Objet : Transfert de la compétence « Mobilité ».

C/21/41 - Objet : Convention d'octroi d'une avance de trésorerie remboursable à l'EPIC / Office de Tourisme.

C/21/42 - Objet : Attribution de la prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction.

C/21/43 - Objet : Présentation des indemnités des élus.

Conseil communautaire - Séance du 13 avril 2021 :

- C/21/44 - Objet : Budget Eau Régie – Compte administratif 2020 et affectation du résultat – Annule et remplace délibération C/21/16 du 30 mars 2021.
- C/21/45 - Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2021.
- C/21/46 - Objet : Taxe GEMAPI – Fixation du produit attendu pour l'exercice 2021.
- C/21/47 - Objet : Fixation des attributions de compensation de taxe professionnelle provisoire – Année 2021.
- C/21/48 - Objet : Service commun Secrétariat de mairie – Vote du forfait prévisionnel 2021.
- C/21/49 - Objet : Direction technique – Vote des tarifs d'activités 2021.
- C/21/50 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droits publics année 2021.
- C/21/51 - Objet : Budget primitif Principal – Exercice 2021.
- C/21/52 - Objet : Budget Primitif Service commun scolaire – Exercice 2021.
- C/21/53 - Objet : Budget Scolaire – Subventions aux coopératives scolaires année 2021.
- C/21/54 - Objet : Budget Primitif Eau Régie – Exercice 2021.
- C/21/55 - Objet : Budget Primitif Eau DSP – Exercice 2021.
- C/21/56 - Objet : Budget Primitif Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Exercice 2021.
- C/21/57 - Objet : Budget Primitif Assainissement Sud dijonnais – Exercice 2021.
- C/21/58 - Objet : Budget Primitif Déchets CC Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges – Exercice 2021.
- C/21/59 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » – Exercice 2021.
- C/21/60 - Objet : Budget Primitif ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » – Exercice 2021.
- C/21/61 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gilly-les-Citeaux « La Petite Champagne » – Exercice 2021.
- C/21/62 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gilly-les-Citeaux II « La Petite Champagne » – Exercice 2021.
- C/21/63 - Objet : Budget Primitif ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de Poiriers » – Exercice 2021.
- C/21/64 - Objet : Budget Primitif ZAE de Noiron-sous-Gevrey « Lotissement du commerce » - Exercice 2021.
- C/21/65 - Objet : Budget Primitif Energie Chamboeuf – Exercice 2021.
- C/21/66 - Objet : Budget Primitif Transport – Exercice 2021.
- C/21/67 - Objet : Budget eau DSP – Reprise de provisions.
- C/21/68 - Objet : Eau potable et assainissement - Mise à jour du bordereau de prix et forfaitisation du coût de réalisation de nourrices pour branchements d'eau potable.
- C/21/69 - Objet : Mise en place d'une tarification pour les dépôts des particuliers à l'installation de stockage des déchets inertes sise à Nuits-Saint-Georges.
- C/21/69 - Objet : Approbation définitive du Plan Climat-Air-Energie (PCAET) de l'EPCI.

Conseil communautaire du 29 juin 2021 :

- C/21/70 - Objet : Assainissement-Tarification à l'HL vinifié pour le fonctionnement des STEP et Flagey / Meuilley.
- C/21/71 - Objet : Déchets - Désignation de représentant à la Conférence d'Entente Territoriale du Tri.
- C/21/72 - Objet : Extension du périmètre du syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune et approbation des statuts modifiés.
- C/21/73 - Objet : Modification du règlement d'application communautaire concernant le Fonds Régional des Territoires.
- C/21/74 - Objet : Signature d'une convention de préfiguration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour le territoire du Pays Beaunois.
- C/21/75 - Objet : Adoption des tarifs de la taxe de séjour 2022.
- C/21/76 - Objet : Enfance-Jeunesse. Appel à projets Atelier jeunes 2021.
- C/21/77 - Objet : Règlement de la commission d'attribution des places en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant.
- C/21/78 - Objet : Principe de recours à la délégation de service public relative à la gestion multiaccueil de Nuits-Saint-Georges et la microcrèche de Saulon-la-rue.
- C/21/79 - Objet : Enfance Jeunesse – Convention Territoriale Globale (CTG).
- C/21/80 - Objet : Réactualisation du règlement de fonctionnement des accueils péri et extra scolaires.
- C/21/81 - Transfert de l'actif et des emprunts du service commun scolaire du budget principal vers le budget annexe service commun scolaire.
- C/21/82 - Objet : Tarification compétence petite enfance.
- C/21/83 - Objet : Tarifs de l'école de musique 2021/2022.
- C/21/84 - Objet : Tarifs du réseau des médiathèques intercommunales
- C/21/85 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public du domaine culturel – année 2021.
- C/21/86 - Objet : ressources Humaines – Création d'un emploi non permanent pour le recrutement d'un conseiller numérique France Services.
- C/21/87 - Objet : ressources Humaines – Recrutement d'un agent contractuel de droit privé sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité du service déchets.
- C/21/88 - Objet : ressources Humaines – Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité du service des sports.
- C/21/89 - Objet : Fonds de concours pour la réalisation du parking du stade de rugby Jean Morin de Nuits-Saint-Georges.
- C/21/90 - Objet : Fonds de concours pour la réalisation du parking du secteur sportif de Saulon-la-Chapelle.
- C/21/91 - Objet : Clôture de la régie de recette et d'avance Affaires Culturelles et Sportives.

- C/21/92 - Objet : Voie d'accès espace sportif communautaire de Saulon-la-Chapelle -Versement d'une participation à la commune.
- C/21/93 - Objet : Budget principal – Décision modificative n°1/2021.
- C/21/94 - Objet : Budget Déchets – Décision modificative n°1/2021.
- C/21/95 - Objet : Budget Eau Régie – Décision modificative n°1/2021.
- C/21/96 - Objet : Budget Eau DSP – Décision modificative n°1/2021.
- C/21/97 - Objet : Assainissement Régie – Décision modificative n°1/2021.
- C/21/98 - Objet : Assainissement DSP Sud Dijonnais – Décision modificative n°1/2021.

Conseil communautaire – Séance du 28 septembre 2021 :

- C/21/99 - Objet : Eau Potable. Renouvellement de la convention de vente d'eau a la Communauté de communes ouche et montagne pour la commune de Gergeuil.
- C/21/100 - Objet : Assainissement - Refonte et harmonisation du règlement du service d'assainissement collectif.
- C/21/101 - Objet : Dechets – Attribution des lots du marché de fourniture des équipements de précollecte.
- C/21/102 - Objet : Service commun ADS – Demande de retrait de la commune de Gevrey-Chambertin.
- C/21/103 - Objet : Ressources Humaines pour la Direction action culturelle et sportive- Création d'un emploi permanent à temps non complet de 3 heures hebdomadaires, au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe.
- C/21/104 - Objet : Ressources Humaines pour la Direction enfance jeunesse - Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe.
- C/21/105 - Objet : Ressources Humaines – Service des Sports - Transformation d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 12h00 hebdomadaires en emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 28h00 hebdomadaires.
- C/21/106 - Objet : Ressources Humaines – Service Commun Scolaire Brochon – Couchey. Création d'un emploi permanent à temps non complet au grade d'adjoint technique principal de 2eme classe.
- C/21/107 - Objet : Ressources Humaines – Service Commun Scolaire Roupnel - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.
- C/21/108 - Objet : Ressources Humaines – Service Commun Scolaire. Création d'un emploi permanent à temps non complet au grade d'adjoint technique.
- C/21/109 - Objet : Moyens généraux – Modification N°1 au marché de télécommunication.
- C/21/110 - Objet : Finances- Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – année 2021.
- C/21/111 - Objet : Finances - Fixation du montant définitif des attributions de compensation de la taxe professionnelle année 2021.
- C/21/112 - Objet : Finances / CFE : Modification des bases de cotisation minimum.
- C/21/113 - Objet : Restitution de la caution du local médical à Saulon la Chapelle – Selarl Hausselle.
- C/21/114 - Objet : Finances - Budget Assainissement Gevrey- Nuits - Régularisation d'amortissement des biens.
- C/21/115 - Objet : Finances - Budget Eau Régie – Décision modificative n°2/2021.
- C/21/116 - Objet : Finances - Budget Eau DSP – Décision modificative n°2/2021.
- C/21/117 - Objet : Finances- Budget Assainissement Régie – Décision modificative n°2/2021.
- C/21/118 - Objet : Finances- Budget Assainissement DSP Sud Dijonnais – Décision modificative n°2/2021.
- C/21/119 - Objet : Finances- Budget Dechets - Décision modificative n°2/2021.
- C/21/120 - Objet : Finances – Budget principal. Décision modificative n°2/2021.
- C/21/121 - Objet : Finances – Budget Service Commun. Décision modificative n°1/2021.
- C/21/122 - Objet : Finances – Budget ZAE Gilly-lès-Cîteaux. Décision modificative n°1/2021.
- C/21/123 - Objet : Finances – Budget ZAE Noiron-sous-Gevrey. Décision modificative n°1/2021.
- C/21/124 - Objet : Finances – Budget ZAE Nuits-Saint-Georges. Décision modificative n°1/2021.
- C/21/125 - Objet : Finances - Budget ZAE Morey-Saint-Denis - Réalisation d'un prêt relais de 100 000 €.
- C/21/126 - Objet : Finances - Budget ZAE Gilly-lès-Cîteaux II- Réalisation d'un prêt relais de 520 000 €.
- C/21/127 - Objet : Finances – Budget ZAE Nuits-St-Georges Pré Saint Denis – réalisation d'un prêt relais de 2 500 000 €.
- C/21/128 - Objet : Finances – Budget ZAE Nuits-St-Georges Pré Saint Denis – réalisation d'un prêt relais complémentaire de 900 000 €.
- C/21/129 - Objet : Finances - Budget ZAE Les Terres d'Or - Réalisation d'un prêt relais de 1000 000 €.
- C/21/130 - Objet : Finances - Budget ZAE Les Terres d'Or – Remboursement par anticipation du prêt relais de 585 000 €.
- C/21/131 - Objet : Finances – Budget Déchets. Ouverture d'une ligne de Trésorerie.
- C/21/132 - Objet : Rapport d'activité 2020 de la Communauté de communes.

Conseil communautaire – Séance du 14 décembre 2021 :

- C/21/133 - Objet : Eau potable - Vote des tarifs 2022.
- C/21/134 - Objet : Eau potable - Convention de continuité de service eau potable pour la commune d'Arcenant.
- C/21/135 - Objet : Eau potable - Renouvellement de la convention de vente d'eau à Dijon Métropole pour la commune de Fény.
- C/21/136 - Objet : Assainissement - Vote des tarifs 2022.
- C/21/137 - Objet : Assainissement – Evolution du tarif de la Participation au Fonctionnement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

C/21/138 - Objet : Déchets - Modifications ponctuelles du règlement de service.

C/21/139 - Objet : Déchets - Redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOMI) – Fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2022

C/21/140 - Objet : Déchets - Tarifs pour vente de matériel, services et pénalités à compter du 1er janvier 2022.

C/21/141 - Objet : Zone d'activité économique « Aux Quatre Pieds de Poirier » à Morey-Saint-Denis – Lancement d'une procédure préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet et d'une enquête parcellaire conjointe en vue de l'acquisition des terrains privés nécessaires à sa réalisation.

C/21/142 - Objet : Autorisation de signature d'une convention d'autorisation en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises avec le Conseil Régional.

C/21/143 - Objet : Autorisation de signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique pour le territoire du Pays Beaunois.

C/21/144 - Objet : Avis de l'EPCI sur le projet photovoltaïque au sol à Chamboeuf et Valforêt.

C/21/145 - Objet : Avis de l'EPCI sur le projet photovoltaïque au sol à Gevrey-Chambertin.

C/21/146 - Objet : Pôle rénovation.

C/21/147 - Objet : Principe du recours à une délégation de service public relative à la gestion du multi accueil de Nuits-Saint-Georges et de la micro crèche de Saulon-la-Rue prévu à l'article L.1411-4 du code général des collectivités territoriales – Annule et remplace délibération C/21/78 du 29/6/2021.

C/21/148 - Objet : Reconduction de la convention d'objectifs et de partenariat avec l'ADMR de Côte-d'Or relative au fonctionnement du multi accueil La Coccinelle à Nuits-Saint-Georges.

C/21/149 - Objet : Renouvellement convention SDIS de la Côte-d'Or.

C/21/150 - Objet : Convention de partenariat avec la Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents.

C/21/151 - Objet : Culture - Financement du réseau des médiathèques au titre du Contrat Territoire Lecture par la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

C/21/152 - Objet : Renouvellement de la convention entre la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et la MJC Maison Pour Tous de Nuits-Saint-Georges.

C/21/153 - Objet : Changement des tarifs d'accès à la piscine intercommunale sise à Nuits-Saint-Georges à compter du 1er janvier 2022

C/21/154 - Objet : Fonds de concours pour la réalisation du parking du secteur sportif de Saulon-la-Chapelle – Annule et remplace délibération C/21/90 du 29 juin 2021.

C/21/155 - Objet : Avenant n° 3 à la convention portant règlement du service commun scolaire.

C/21/156 - Objet : Modification n°1 au marché de services d'infogérance, projets et fournitures informatiques – Lot n° 2.

C/21/157 - Objet : RH - Création d'un emploi permanent à temps non complet, à hauteur de 2,50 heures hebdomadaires, au grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale – Direction de l'action culturelle et sportive – EMI.

C/21/158 - Objet : RH - Modification d'un emploi permanent à temps complet au grade d'Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe en un emploi permanent à temps complet au grade d'Adjoint du patrimoine – Direction de l'action culturelle et sportive – Service des médiathèques.

C/21/159 - Objet : RH - Modification temps de travail - Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de musique.

C/21/160 - Objet : RH - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Service Commun Scolaire.

C/21/161 - Objet : Modalité de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des frais d'administration générale de la Communauté de communes année 2021.

C/21/162 - Objet : Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses.

C/21/163 - Objet : Budget Energie Chamboeuf - Décision modificative n° 1/2021.

C/21/164 - Objet : Budget Transport - Décision modificative n° 1/2021.

C/21/165 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/166 - Objet : Budget Assainissement Sud Dijonnais - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/167 - Objet : Budget Eau Régie - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/168 - Objet : Budget Eau DSP - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/169 - Objet : Budget Déchets - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/170 - Objet : Budget Service commun Scolaire – Décision modificative N° 2/2021.

C/21/171 - Objet : Budget Principal - Décision modificative n° 3/2021.

C/21/172 - Objet : Rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

C/21/173 - Objet : Avance de trésorerie du budget principal au profit du budget annexe scolaire année 2022.

C/21/174 - Objet : MJC - Fédération ADMR – Versement de l'acompte du 1er trimestre 2022 avant le vote du budget primitif 2022.

C/21/175 - Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant les votes des budgets primitifs 2022.

C/21/176 - Objet : Tarifs des services publics intercommunaux au 1er janvier 2022.

C/21/177 - Objet : Participation du périscolaire de Gevrey-Chambertin à la location de bungalows de l'école maternelle Roupnel à la suite d'un dégât des eaux.



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges